

Actions **INGE**O

LA SOURCE D'INFORMATION EN GÉNIE ET GÉOSCIENCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK



Dans ce numéro :

La diversité et l'inclusion en déontologie

•
AGA 2020

•
CurrentGeneration.org :
Tous les chemins mènent à Rome

•
Mises à jour des projets

Article de fond :
Entretien de leadership éclairé 1:1 avec Eleanor O'Higgins, Ph. D.
Leadership éthique

Ce qu'il faut *savoir*...

sur les régimes d'assurance offerts par l'intermédiaire d'Ingénieurs Canada

 Plus de **90 000** ingénieurs, géoscientifiques, techniciens et technologues ainsi que les membres de leur famille profitent de ces avantages. *Vous* aussi pouvez en profiter.

Voici d'autres faits importants sur ces précieux régimes :

- + Des régimes d'assurance conçus spécialement pour les ingénieurs vous sont **offerts en exclusivité**.
- + Ingénieurs Canada et Manuvie **vérifient continuellement si les garanties et les taux des régimes** sont très concurrentiels.
- + Ces régimes sont novateurs, et les récentes améliorations font en sorte qu'ils comportent une caractéristique unique au Canada, soit l'**exonération des primes en cas de perte d'emploi**.

Apprenez-en plus sur la façon dont ces régimes peuvent vous aider.

 manuvie.ca/apegnbc

 **1 877 598-2273**

-  Temporaire viagère
-  Assurance soins médicaux et soins dentaires
-  Protection accidents graves
-  Assurance maladies graves
-  Assurance maladies graves
-  Manuvie Un

 **Manuvie**

 **ENGINEERS
GEOSCIENTISTS**
New Brunswick

 **INGÉNIEURS
GÉOSCIENTIFIQUES**
Nouveau-Brunswick

 **ingénieurscanada
engineerscanada**

Manuvie, Manuvie & M stylisé, et le M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Tous droits réservés. © La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2020. Manuvie, C.P. 670, succ. Waterloo, Waterloo (Ontario), N2J 4B8.

Assurance établie par
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

ActionsINGEO

LA SOURCE D'INFORMATION EN GÉNIE ET GÉOSCIENCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Éditeur :

L'Association des ingénieurs et des géoscientifiques
du Nouveau-Brunswick (AIGNB)
183, chemin Hanwell
Fredericton (N.-B.) E3B 2R2

Tél : 506-458-8083
Numéro sans frais : 1-800-458-8083
Télécopieur : 506-451-9629
info@apegnb.com
www.apegnb.com



Rédactrice en chef :

Lia Daborn
Chef de la direction

Collaborateurs :

Marlo Rose, ing.
Lia Daborn
Carol MacQuarrie, ing.
Kate Sisk
Stamatia Baker
Laura Douglass
Sherry Trenholm, ing.
MCW Maricor
Ian Fogarty
Kisenge Mbagwa
Ray Ritchie, ing.
Julien Caissie, ing.
Phil Lamey, ing.
Dibyendu Debanth, ing.

Conception graphique :

John Christenson Design

Traduction :

Bourret Translation Inc.

Personnel de l'AIGNB

Coordinatrice des programmes

Stamatia Baker
stamatia@apegnb.com

Adjoint administratif

Stéphane Cormier
reception@apegnb.com

Chef de la direction

Lia Daborn
lia@apegnb.com

Coordinatrice de la diversité et de l'inclusion

Laura Douglass
laura@apegnb.com

Directrice des finances et de l'administration

Jocelyn Durette
jocelyn@apegnb.com

Directrice des affaires professionnelles et registraire

Carol MacQuarrie, ing.
macquarrie@apegnb.com

Chef des communications

Lauren Nicholson
lauren@apegnb.com

Directrice de l'enregistrement

Kate Sisk
kate@apegnb.com

Développeur de logiciel

Bruce Wallace
wallace@apegnb.com

Comité de direction et conseil

Présidente

Marlo Rose, ing.

Vice-présidente

Maggie Stothart, ing.

Représentante d'Ingénieurs Canada

Jean Boudreau, ing., FIC

Directeur de Géoscientifiques Canada

Mike Parkhill, géosc., FGC

Conseillère de Fredericton

Tammy Lamey, ing.

Conseiller de Moncton

Jérémy Aubé, ing.

Conseiller de Saint John

Jeffrey Underhill, ing.

Conseillère du nord-ouest

Karine Savoie, ing.

Conseillère du nord-est

Stéphanie Doucet-Landry, ing.

Représentant des géoscientifiques

Matt Alexander, géosc.

Représentantes du public

Leslie Knox, CPA
Lise Landry, LLB

Conseillères générales

Maryse Doucet, ing.
Michelle Paul-Elias, ing.

ActionsINGEO

LA SOURCE D'INFORMATION EN GÉNIE ET GÉOSCIENCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK



CONTENU

ActionsINGEO est une publication de l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick (AIGNB). Son contenu est protégé par le droit d'auteur (2020, AIGNB). Tous droits réservés.

Cette publication ne peut être reproduite, en tout ou en partie, sans le consentement écrit préalable de l'éditeur.

Tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude du contenu de cette publication et l'éditeur ne peut aucunement être tenu responsable d'erreurs ou omissions.

Les articles, rapports et renseignements contenus dans le présent document reflètent les opinions des personnes qui les ont rédigés, préparés et présentés et ne représentent pas nécessairement la position de l'éditeur. Le contenu du présent document est destiné uniquement à des fins éducatives et d'information.

Les demandes de renseignements sur la rédaction et la publicité doivent être adressées à l'AIGNB par courriel à info@apegnb.com.

L'AIGNB s'interdit de donner, louer ou vendre les nom, adresse postale et autres coordonnées de ses membres à des tiers.

Message de la présidente.....	3
Résultats de l'élection du conseil 2020.....	3
Message de la chef de la direction	4
Message de la rédaction.....	5
Mot de la directrice des affaires professionnelles.....	6
Code de déontologie de l'AIGNB	7
Inscription - FAQ	8
Programme de perfectionnement professionnel	9
Le point sur la diversité et l'inclusion	11
Article du fond : Entrevue individuelle sur le leadership éclairé	13
Mises à jour de projets :	
Ville de Moncton — Nouveau projet de piscine du quartier est.....	16
Campus de l'UNB de Fredericton — MCW Maricor	18
Nos sincères condoléances à la famille et aux amis — Hans Klohn	19
AGA 2020.....	20
Il y a un siècle	22
CurrentGenerations.org : Tous les chemins mènent à Rome	24
Canadian University Software Engineering Conference (CUSEC) .	26
Société géoscientifique de l'Atlantique (SGA).....	27
Nouvelles des bureaux des sections :	
Nord-est	29
Moncton.....	30
Fredericton	31
Saint John	32

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick
Établir les normes. Protéger le public.

Message de la présidente

Marlo Rose, ing.



Pour ce numéro, j'avais d'abord pensé de vous parler de la célébration du centenaire qui devait avoir lieu à Fredericton le 25 avril 2020. Cependant, nous nous trouvons maintenant dans une situation de crise profonde que personne n'avait prévue. Les écoles et les universités sont fermées, les restaurants et les commerces sont fermés, ou demeurent ouverts en offrant un service de cueillette à l'entrée, et divers organismes gouvernementaux prennent des décisions après seulement 20 minutes de discussion. Bon nombre de gens travaillent à domicile et consacrent plus d'heures à des téléconférences, atteignant peut-être un niveau plus élevé de connaissances technologiques qu'ils ne voudraient l'admettre. Nous devons aussi relever de nouveaux défis à l'égard de la conciliation travail-vie personnelle tout en devenant des éducateurs et des fournisseurs de soins.

Malgré tout, je considère que je fais partie d'une profession privilégiée. Nous n'avons pas été obligés de cesser complètement nos activités. Le conseil reçoit chaque semaine des mises à jour de la chef de la direction sur ce qui se passe au bureau et je suis rassurée de savoir que les opérations continuent de se dérouler sans problème, bien qu'à distance. Plusieurs d'entre vous travaillent probablement encore à temps plein dans leurs emplois respectifs, ou au moins en télétravail et en communiquant avec les clients et les partenaires par d'autres moyens. Bien sûr, nous avons tous dû apporter des changements — à notre façon de travailler, à notre routine quotidienne, à notre milieu à la maison — mais nous continuons de travailler et de remplir nos obligations en tant qu'ingénieurs et géoscientifiques.

Beaucoup de choses ont déjà changé depuis notre récente AGA en février, mais si je sais une chose à propos de nos professions, c'est que nous continuerons de nous adapter en cette période d'incertitude. Nous devons assurer le maintien des systèmes, veiller à ce que l'infrastructure fonctionne correctement et élaborer des solutions créatives pour changer notre façon de travailler et de faire des affaires. Je sais que beaucoup d'entre vous contribuent des façons nouvelles et uniques à la profession, sans attendre quoi que ce soit en retour.

Mes pensées accompagnent les étudiantes et étudiants qui ont perdu une partie de leur année et peut être un stage de formation sur le terrain ou un placement. Je demande aux employeurs actuels de continuer de trouver des possibilités créatives qui permettront aux étudiants de contribuer à la société de manière importante. En tant que membres de l'une ou l'autre de ces professions, nous devons déployer tous les efforts pour offrir le plus rapidement possible à nos futurs membres des possibilités d'acquérir l'expérience dont ils ont besoin.

Nous ne savons pas encore quel genre d'héritage cette pandémie laissera à notre province, mais j'espère qu'il s'agira d'un héritage d'innovation, de créativité et de recherche de solutions à des problèmes dont nous ignorions l'existence. Je suis convaincue qu'en tant que professionnels, nous mettrons en évidence nos meilleures compétences et travaillerons à renforcer la confiance du public dans les domaines que nous avons choisis, et que nous continuerons de tenir pour primordiaux la santé, la sécurité et le bien-être de notre famille, de nos amis et de nos collègues de travail.

J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer en personne au cours des prochains mois dans le cadre de mon mandat de présidente. Entre-temps, je vous invite à communiquer avec moi à president@apegnb.com.

La présidente,
Marlo Rose, ing.

Les résultats définitifs des élections sont les suivants:

Présidente	Marlo Rose, ing.
Vice-présidente	Maggie Stothart, ing.
Représentante de Fredericton	Tammy Lamey, ing.
Représentant de Moncton	Jérémy Aubé, ing.
Représentante du nord-ouest	Karine Savoie, ing.
Représentante générale	Maryse Doucet, ing.

Le nombre de voix exprimées valablement par district :

Fredericton	372
Moncton	242
Nord-est	105
Nord-ouest	24
Saint John	265

Le nombre total de voix valides recueillies : 1048

Message de la chef de la direction

Lia Daborn, chef de la direction



« Dans notre vie personnelle et professionnelle, des épreuves sur lesquelles nous n'avons pour la plupart aucun contrôle se succèdent. Cependant, les quatre aspects sur lesquels nous exerçons un contrôle absolu sont notre façon de réagir, de nous adapter, de respirer et de passer à l'action. » – Diamond Dallas

En m'installant pour rédiger ce message, j'ai compris que si nous avons appris une chose de la pandémie de la COVID-19, c'est que nous avons tous la capacité de nous adapter. Que ce soit en travaillant à la maison, en assumant un nouveau rôle, en devenant enseignante ou enseignant à la maison ou en apprenant à communiquer à l'aide d'une cybercaméra, nous avons tous acquis de nouvelles compétences et grandi. Il ne fait aucun doute que cette situation, d'une façon ou d'une autre, fera de nous de meilleurs êtres humains.

Le *Code de déontologie* énonce clairement que l'AIGNB « tient pour primordiaux la santé, la sécurité et le bien-être des membres de la société et la protection de l'environnement, et participe à la promotion de la santé et de la sécurité au travail ». À une époque où les

professionnels de la santé et les premiers intervenants sont à l'avant-garde de la crise mondiale, les ingénieurs et les géoscientifiques protègent également l'intérêt public.

Éthique (nom) : principes moraux qui régissent le comportement d'une personne ou l'exercice d'une activité.

Intégrité (nom) : la qualité d'être honnête et d'avoir de solides principes moraux; rectitude morale.

L'éthique et l'intégrité vont de pair. Le conseil de l'AIGNB a désigné l'intégrité comme une valeur clé de son nouveau plan stratégique. Ce principe sera l'un de ceux qui guideront notre organisation dans sa mission de protéger l'intérêt public en réglementant la pratique et de maintenir la confiance du public dans les professions. Cela signifie que le conseil doit avoir le courage de prendre des décisions ou des mesures pour le bien ultime de l'organisation; en tant que professionnels, vous placez l'intérêt public au premier plan. Bon nombre de nos membres qui ont participé aux efforts de lutte contre la pandémie de la COVID-19 ont fait preuve d'intégrité de multiples façons.

Certains continuent de travailler régulièrement (peut-être à l'endroit de travail habituel, peut-être à la maison) afin d'assurer le bon fonctionnement continu de l'infrastructure publique; d'autres ont été engagés pour veiller à ce que les services hospitaliers restent opérationnels; plusieurs ont transformé leur sous-sol en atelier d'impression 3D pour y créer des fournitures destinées aux travailleurs de première ligne. Toutefois, d'autres savent qu'une fois la crise passée, ils devront s'assurer que les nouvelles façons de faire sont fiables et offrent suffisamment de protection si un autre incident devait se reproduire. Nous comprenons également que certains de nos membres n'ont pas échappé à la pandémie. Il y a eu des licenciements. Le travail n'est pas aussi facile à trouver. Bien que des temps difficiles restent à venir, en tant que personnes aptes à résoudre des problèmes, les ingénieurs et les géoscientifiques sont bien placés pour répondre aux besoins de la société.

Au sein de l'AIGNB, le travail se poursuit comme d'habitude, mais à partir du domicile respectif de nos employés. Les intérêts de nos professionnels inscrits et de nos futurs membres demeurent au premier plan de notre travail quotidien, et notre personnel professionnel veille à ce que les dossiers soient traités le plus rapidement possible. Nous suivons l'évolution de la situation pour les diplômées et diplômés, et les examens sont encore en cours, bien que virtuellement. En collaborant et en échangeant de l'information avec nos organisations sœurs dans l'ensemble du pays, nous continuons de découvrir et de créer de nouvelles façons de gérer les répercussions de la pandémie.

Il faudra beaucoup de temps avant que nous puissions revenir au scénario du « train-train habituel », mais soyez assurés que nous poursuivrons nos efforts pour dépasser vos attentes.

Lia Daborn
lia@apegnb.com

Message de la rédaction

Lia Daborn, rédactrice en chef intérimaire et chef de la direction



« L'intégrité, c'est faire la chose juste, même quand personne ne regarde. » - C.S. Lewis

Je suis tout à fait ravie que ce numéro soit publié à temps. Tout d'abord, la publication a eu lieu pendant la pandémie, alors que notre bureau et beaucoup d'autres étaient fermés, et à un moment où notre chef des communications, Heather MacLean, a démissionné pour assumer un autre rôle. Tout comme vous l'avez fait, nous avons été obligés d'apprendre beaucoup en très peu de temps.

Pendant ses quatorze mois auprès de l'AIGNB, Heather a contribué de manière importante à l'élargissement du contenu et au renforcement du professionnalisme de notre bulletin et des autres aspects de nos communications. Nous lui sommes grandement reconnaissants pour tout ce qu'elle a accompli en si peu de temps.

Le présent numéro explore le thème de l'éthique. Les professionnels inscrits à l'AIGNB doivent connaître le Code de déontologie auquel ils sont liés et qui fait partie des règlements.

L'idée d'un numéro sur l'éthique peut sembler mortellement ennuyeuse pour plusieurs. Il ne

fait aucun doute que ce sujet serait l'un des derniers choix, bien que les manquements à l'éthique sont d'intéressantes sources de bavardage lors de réceptions et de soirées (pensez à Conrad Black ou à Scott Thompson de Yahoo). Ceci étant dit, l'éthique est extrêmement importante, et surtout dans le cas d'une profession autoréglémentée soumise à des examens minutieux. Plusieurs articles publiés dans le présent numéro portent sur l'importance de l'éthique dans les professions.

Je suis particulièrement emballée par l'article *1.1 Leadership éclairé*, une entrevue avec M^{me} Eleanor O'Higgins, de l'University College Dublin, School of Business. Les recherches sur l'éthique et les responsabilités sociales des entreprises réalisées par M^{me} O'Higgins mettent en lumière les défis que doivent relever les professionnels de tous genres lorsque l'éthique s'oppose aux modèles d'affaires axés sur le profit. Canadienne de naissance, M^{me} O'Higgins est une auteure et conférencière très respectée dans le monde entier. Ses observations sur les obligations éthiques des professionnels reposent sur de nombreuses années de travail avec divers groupes professionnels, des comptables aux ingénieurs.

La pandémie de la COVID-19 a eu d'importantes répercussions sur les réunions et les activités locales. Les bureaux de section ont dû s'adapter, tout comme le siège social. Malgré tout, nous poursuivons les célébrations de notre centenaire! Je vous invite à consulter notre site Web à www.apegnb.com/fr/ afin de visionner la nouvelle vidéo promotionnelle qui présente des faits saillants sur l'Association au cours des 100 dernières années. Le gala du centenaire aura maintenant lieu à Fredericton le 23 octobre 2020. Bien sûr, des changements sont toujours possibles puisque nous respectons les directives du gouvernement en ce qui a trait aux grands rassemblements. Comment aurions-nous pu savoir que notre centenaire serait touché par un virus pandémique qui n'arrive « qu'une fois par siècle ». Jetez un coup d'œil à notre brève revue historique pour voir ce qui s'est passé au Nouveau-Brunswick et au Canada en 1920.

Vous trouverez dans le présent numéro des mises à jour sur les projets qui vous informeront sur les diverses activités menées dans la province et ailleurs. L'AIGNB parraine des étudiantes et étudiants et d'autres personnes dans le but d'enrichir leur expérience dans les STIM en participant à des conférences, à des expo-sciences et à d'autres activités. Nous sommes heureux d'appuyer plusieurs groupes variés chaque année, et vous pouvez découvrir quelques projets dans les pages suivantes. Certaines expériences sont vraiment inspirantes.

Nous travaillons sans cesse à l'amélioration de notre bulletin et nous serions heureux d'en apprendre davantage sur ce que vous aimeriez voir dans ces pages. Nous sommes toujours à la recherche d'idées en matière de contenu, alors n'hésitez pas à nous écrire!

Lia Daborn
lia@apegnb.com

Mot de la directrice des affaires professionnelles

Carol MacQuarrie, ing., directrice des affaires professionnelles et registraire



Au Nouveau-Brunswick, l'Assemblée législative a accordé à la plupart des professionnels, y compris les ingénieurs et les géoscientifiques, le droit de s'autoréglementer. C'est à la fois un privilège et une responsabilité que l'AIGNB prend très au sérieux.

Qu'est-ce que cela signifie?

L'autoréglementation signifie que nous avons une loi privée (*Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique*) qui prévoit la création d'un organisme autonome ayant pour mandat de veiller à ce que seules des personnes qualifiées exercent l'ingénierie et la géoscience au Nouveau-Brunswick. Nous établissons les qualifications, nous imposons des mesures disciplinaires aux membres et des sanctions à l'égard des pratiques non autorisées, et nous instaurons des normes d'éthique professionnelle. Les personnes inscrites ont le droit de détenir un titre et le droit d'exercer.

Qu'est-ce qu'une profession?

Une profession est une occupation apprise comportant des compétences spécialisées, des fonctions distinctes et des obligations sociales reconnues. Toutes les professions, des architectes aux vétérinaires, ont les mêmes caractéristiques fondamentales en commun :

- Nous offrons des services fondés sur des connaissances, des compétences et un jugement approfondis. En fait, pour devenir ing. ou géosc., il faut à la fois avoir une formation officielle et quatre ans d'expérience de travail pertinente.
- Nous offrons nos services en grande partie dans l'intérêt public.
- Nous sommes liés par un code de déontologie particulier qui régit nos relations avec nos collègues, nos clients, nos employeurs et le public.

Pourquoi avons-nous besoin d'un code de déontologie? N'avons-nous pas des lois qui visent à assurer le comportement éthique et une société juste?

Un code de déontologie est plus qu'une norme minimale de conduite, car il va au-delà des exigences juridiques. Le Code de déontologie de l'AIGNB établit le cadre nécessaire pour veiller à ce que les ingénieurs et les géoscientifiques effectuent leur travail de manière éthique. Il fournit de l'orientation et établit un ensemble cohérent d'attentes et de conceptions communes qui protègent la réputation des professions et, en fin de compte, nous permet de conserver la confiance du public.

Qu'est-ce que le Code de déontologie de l'AIGNB?

Le Code de déontologie de l'AIGNB a été adopté à partir du Code de déontologie d'Ingénieurs Canada et il s'applique aux ingénieurs, aux géoscientifiques et aux membres stagiaires. Dans le cadre des *règlements administratifs* de l'Association, le non-respect du Code de déontologie peut être considéré comme une inconduite professionnelle et entraîner des mesures disciplinaires.

Il est obligatoire de respecter les normes établies par le Code. Cet aspect le distingue des engagements volontaires pris par les étudiants diplômés lors de la cérémonie de remise de l'anneau de fer et de l'anneau de la terre qui constitue une occasion de s'engager pour la vie à respecter des normes éthiques et comportementales de niveau élevé.

Le Code de déontologie de l'AIGNB commence par une déclaration générale sur la conduite et les valeurs. Il énonce que les ingénieurs et les géoscientifiques se conduiront avec intégrité, de manière honorable et dans le respect de la déontologie. Le code précise aussi que nous valorisons la franchise, l'honnêteté et la fiabilité. Cet avant-propos est suivi de dix principes de déontologie interdépendants qui, comme une boussole, guident le comportement éthique.

Le Code de déontologie est accompagné d'un Code de conduite qui fournit des directives plus précises sur les relations avec les autres, y compris les collègues, les clientes, les clients, les employeurs et le public.

Le premier principe de base établit un lien entre les actes professionnels et l'obligation fondamentale de protéger l'intérêt public :

Tient pour primordiaux la sécurité, la santé et le bien-être des membres de la société et la protection de l'environnement, et participe à la promotion de la santé et de la sécurité au travail.

(suite à la page suivante)

(suite)

La notion essentielle est « Tient pour primordiaux ». Les dilemmes éthiques se produisent en présence de deux responsabilités concurrentes, par exemple envers un employeur et envers le public. Ce principe énonce clairement que l'intérêt public a toujours préséance sur toute autre obligation.

Les neuf autres principes de base portent sur des notions telles que travailler uniquement dans les domaines de compétence, protéger la confidentialité, se tenir informé, signaler les pratiques illégales ou contraires à l'éthique et maintenir l'honneur des professions (voir le Code de déontologie).

L'éthique professionnelle est-elle vraiment importante?

Oui. L'histoire a démontré que de nombreux échecs en ingénierie et en géosciences sont liés à l'incapacité des personnes à respecter leurs obligations éthiques. La fraude de Bre-X en 1997 a grandement ébranlé l'industrie minière canadienne et entraîné d'importants préjudices financiers à des milliers de personnes; sept personnes ont été tuées par la contamination à la bactérie E. coli pendant la crise de l'eau de Walkerton en Ontario en 2000; et l'effondrement du centre commercial d'Elliot Lake en Ontario a tué deux personnes en 2012. Ces événements tragiques ont été causés par des personnes qui n'ont pas su faire passer les intérêts du public avant leurs intérêts personnels ou ceux des clients. L'éthique est importante!

Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur le Code de déontologie de l'AIGNB, veuillez communiquer avec Carol MacQuarrie, ing., directrice des affaires professionnelles et registraire à macquarrie@apegnb.com.

Code de déontologie de l'AIGNB

L'ingénieur/géoscientifique se conduit honorablement et dans le respect de la déontologie. L'ingénieur/géoscientifique valorise la franchise, l'honnêteté et la fiabilité, et se porte à la défense de la vie humaine, du bien-être des personnes et de l'environnement. Conformément à ces principes fondamentaux, l'ingénieur/géoscientifique:

- 1.1 tient pour primordiaux la sécurité, la santé et le bien-être des membres de la société et la protection de l'environnement, et participe à la promotion de la santé et de la sécurité au travail;
- 1.2 offre ses services, donne des conseils ou entreprend des mandats d'ingénierie/géosciences avec soin et diligence et uniquement dans ses champs de compétence et d'exercice;
- 1.3 sert ses clients ou son employeur loyalement, respecte la confidentialité et évite les conflits d'intérêts;
- 1.4 se tient au courant des développements dans sa discipline afin de maintenir sa compétence, s'efforce d'accroître les connaissances dans son domaine d'exercice et offre à ses subalternes des possibilités de perfectionnement professionnel;
- 1.5 se conduit avec équité, justice, courtoisie et bonne foi envers ses clients, ses collègues et toute autre personne, reconnaît l'apport de ses collaborateurs, accepte la critique professionnelle qui se veut sincère et juste et émet ce genre de critique;
- 1.6 explique clairement aux employeurs et aux clients quelles sont les conséquences possibles en cas de rejet ou de mépris des décisions ou des jugements d'ingénierie/géosciences;
- 1.7 signale à son ordre professionnel ou à tout autre organisme pertinent toute décision ou pratique d'ingénierie/géosciences, de la part d'ingénieur/géoscientifiques ou d'autres personnes, qui est contraire à la loi ou à la déontologie;
- 1.8 est conscient des effets sociaux et environnementaux que peuvent produire des travaux et projets et tâche de sensibiliser ses clients et employeurs en ce sens, et cherche à sensibiliser le public, aussi objectivement et franchement que possible, aux questions en jeu en matière d'ingénierie/géosciences;
- 1.9 traite équitablement – et incite les autres à traiter équitablement – clients, collègues et compagnons de travail, sans égard à la race, à la religion, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'âge, aux aptitudes physiques ou mentales, à l'état matrimonial ou familial et à l'origine nationale.
- 1.10 soutient et met en valeur l'honneur et la dignité des professions.

Inscription - FAQ

Kate Sisk, directrice de l'enregistrement



En parallèle à la transition générale vers la « nouvelle réalité », l'AIGNB adapte certaines façons de faire du personnel de l'inscription qui vous accueillera après la réouverture de nos bureaux.

Les visiteurs ne pourront plus arriver à l'improviste pour discuter d'une demande, d'une inscription au journal ou d'un examen. Il faudra maintenant prendre rendez-vous à l'avance. Pour obtenir un rendez-vous rapidement, envoyez un courriel à registration@apegnb.com. N'oubliez pas d'y indiquer votre nom, votre numéro de membre ou de demandeur (si vous en avez obtenu un) et, surtout, ce dont vous voulez discuter. Il suffit souvent d'un courriel ou d'un appel rapide pour répondre aux questions, ce qui permet de réserver les périodes de rendez-vous aux situations particulières tout en minimisant la proximité physique. Un membre du personnel vous répondra dans les plus brefs délais pour vous proposer des heures de rendez-vous. (Nous nous efforçons de répondre dans les dix jours ouvrables. Si vous n'avez toujours pas de nouvelles après ce délai, n'hésitez pas à nous le signaler.) Nous vous demandons d'être le plus précis possible dans votre courriel afin que notre personnel soit bien préparé à vous répondre et que toutes les parties évitent les pertes de temps et de ressources. Si vous comptez inviter d'autres gens à la réunion (appuis, membres de la famille, etc.), vous devez nous en faire part afin que nous puissions prévoir un espace de réunion adéquat.

Vous pouvez également appeler au bureau en composant le 506-458-8083 afin de prendre rendez-vous.

Si vous venez simplement déposer quelque chose, nul besoin de prendre rendez-vous. Si vous avez des questions, mais qu'aucun membre du personnel n'est disponible, vous pouvez envoyer un courriel à registration@apegnb.com et nous communiquerons avec vous après avoir examiné vos documents. Si vous avez déjà pris rendez-vous, vous pouvez envoyer vos documents afin que le personnel les examine à l'avance. Chaque demande d'admission est unique, ce qui signifie que plus le personnel est prêt, plus la réunion sera ciblée et pertinente.

Vous trouverez sur notre site Web une foule d'information et des réponses aux questions les plus fréquentes. Allez les consulter, vous vous éviterez peut-être un déplacement!

Si vous souhaitez déposer une demande, consultez d'abord la page suivante : www.apegnb.com/fr/inscription/

Vous vous demandez ce que nous voulons comme exigence de travail? Trouvez la réponse ici : www.apegnb.com/fr/inscription/membres-stagiaires/

Devez-vous faire une demande pour passer les examens? Trouvez les renseignements ici : www.apegnb.com/fr/ressources-membres/applications-formulaires-information-sur-les-membres/

Quelles matières sont-elles abordées à l'examen canadien sur l'exercice de la profession? Comment s'y inscrit-on? Le programme d'études se trouve ici : www.apegnb.com/wp-content/uploads/NPPE-Application-FRA.pdf

Qu'est-ce qu'un certificat d'autorisation? Votre entreprise en a-t-elle besoin d'un? De plus amples détails ici : www.apegnb.com/fr/inscription/certificat-dautorisation/

Comment vérifier si une personne est bien inscrite auprès de l'Association à titre d'ingénieur professionnel ou de géoscientifique? Vous trouverez nos registres fréquemment mis à jour ici : www.apegnb.com/fr/ressources-membres/registre-des-membres/

Par ailleurs, les entreprises de génie et de géoscience, les universités et les organismes communautaires (associations venant en aide aux immigrants, par exemple) qui souhaitent organiser une séance d'information pour leurs employés, leurs membres stagiaires ou leurs clients peuvent envoyer un courriel à registration@apegnb.com. Nous serons heureux de discuter d'options virtuelles ou en personne.

Enfin, si vous vous demandez comment devenir membre stagiaire, ingénieur professionnel ou géoscientifique, ou si vous cherchez à obtenir un certificat d'autorisation, n'hésitez pas à nous poser des questions! Vous pouvez nous envoyer un courriel ou appeler au bureau. Nous sommes là pour vous aider, même à distance. Prenez soin de vous!

Kate Sisk
kate@apegnb.com

Programme de perfectionnement professionnel

Stamatia Baker, coordinatrice des programmes



Examen canadien sur l'exercice de la profession : Loi et déontologie pendant la pandémie du coronavirus

Voici l'une des questions à laquelle je dois le plus souvent répondre ces jours-ci à titre de coordonnateur de programme à l'AIGNB : « L'examen canadien sur l'exercice de la profession aura-t-il lieu comme prévu? ». Cette question est tout à fait valable, compte tenu des bouleversements que la COVID-19 a causés dans nos vies. Les gens se coupent eux-mêmes les cheveux et se fabriquent des masques chirurgicaux; ils soulignent des anniversaires en passant devant les domiciles au volant de leurs voitures, et enseignent à leurs enfants tout en travaillant à la maison. Comment serait-il possible, avec tout ce qui se passe, que cet examen se déroule comme prévu?

L'examen canadien sur l'exercice de la profession est un examen à choix multiple comportant 110 questions sur 6 sujets, soit le professionnalisme, la déontologie, l'exercice de la profession, le droit lié à l'exercice de la profession, le droit professionnel et la réglementation des membres et les processus disciplinaires. Les candidats ont deux heures et demie pour faire l'examen. L'examen est passé au format numérique en 2015, les candidats étant invités à se rendre dans l'un des bureaux d'examen informatisés situés dans différentes villes du pays. Pour les candidates et candidats vivant dans des endroits plus éloignés, la première version de l'option avec « surveillance virtuelle à distance » permettait à un candidat à l'examen d'être surveillé par un ingénieur ou un géoscientifique en personne, en collaboration avec un surveillant tiers d'une entreprise spécialisée dans les examens informatisés (Yardstick) par l'entremise d'une cybercaméra.

Bien que la surveillance virtuelle à distance était une importante amélioration par rapport à l'autre option (des heures de déplacement en voiture ou en avion pour passer l'examen), elle avait des limites. Les candidats devaient trouver un milieu convenable, dans lequel le matériel mis à leur disposition était parfois inconnu ou peu fiable. Certains candidats qui se trouvaient à l'étranger ou dans des collectivités éloignées avaient de la difficulté à trouver un ingénieur ou un géoscientifique agréé pour les surveiller.

La technologie et la capacité s'améliorant sans cesse, le surveillant en personne était de plus en plus considéré comme superflu. Au moment où il était prévu d'éliminer l'exigence relative au surveillant en personne, la COVID-19 a frappé. Puisqu'il était impossible de savoir quand les centres d'examen ouvriraient de nouveau, les candidats ont été autorisés à reporter leur examen (qui pourrait se dérouler dans un centre d'examen) ou à le faire à la maison avec un surveillant virtuel à distance.

Un tel arrangement présente des avantages et des inconvénients évidents. L'accès n'est pas universel : les candidats doivent utiliser un ordinateur portable ou de bureau muni d'une cybercaméra (l'utilisation de téléphones et de tablettes est interdite). Une connexion Internet haute vitesse et stable est essentielle (une connexion Wi-Fi est acceptable si elle est d'au moins 10 Mb/s). Les candidats doivent être dans un espace privé tranquille où ils ne seront pas interrompus (comment se débrouillerait un parent seul avec les enfants pendant deux heures et demie?).

Dans la plupart des cas, les avantages l'emportent sur les inconvénients. Après la séance d'avril 2020, 97 % des candidats à l'examen interrogés par l'APEGA se sont déclarés satisfaits de leur milieu pendant l'examen. L'éclairage, la température, le confort et l'ergonomie sont plus faciles à contrôler à la maison que dans un centre d'examen. Les aménagements spéciaux, comme un endroit ayant peu de distraction ou sans parfum, ne posent plus de problèmes : il n'y a aucun autre candidat à l'examen ni bruit attribuable à la construction. Les candidats n'ont pas à se soucier de rendre au centre d'examen, de trouver un stationnement ou d'arriver à l'heure. Vous pouvez vérifier votre matériel à l'avance et n'aurez aucun problème avec un pare-feu d'entreprise trop rigide ou d'autres problèmes techniques.

(suite à la page suivante)

(suite)

Comment fonctionne la surveillance virtuelle? Peut-elle vraiment remplacer un surveillant en personne? Absolument! Le surveillant à distance commence par effectuer un balayage visuel de la zone (le bureau doit être dégagé, il n’y a aucun appareil électronique, un seul écran est permis, tous les autres appareils doivent être débranchés et retournés). Le navigateur du candidat est verrouillé de sorte qu’il ne peut accéder à rien d’autre sur son ordinateur pendant l’examen. Le surveillant à distance intervient si un candidat a un comportement étrange — chuchoter, regarder vers le bas ou hors de l’écran trop souvent, etc. Si le comportement du candidat persiste, l’entreprise spécialisée dans les examens peut mettre fin à l’examen. L’analyse de détection de la collusion et d’autres mesures sont employées par la suite.

Cela étant dit, que devez-vous faire pour vous préparer à cet examen? Le matériel d’étude ou le contenu est le même, ce qui n’est peut-être pas le cas pour vos sources : il n’est pas question d’emprunter des ouvrages à la bibliothèque de génie de l’université pour le moment.

Vous pouvez acheter les deux ouvrages recommandés :

- *Canadian Professional Engineering and Geoscience: Practice & Ethics*, 6e éd., 2018, Gordon C. Andrews;
- *Practical Law of Architecture, Engineering, and Geoscience*, 3e éd. canadienne, 2015, Brian M. Samuels et Doug R. Sanders.

au bureau de l’AIGNB et ils vous seront expédiés sans frais supplémentaires. Ces publications sont également offertes à <http://amazon.ca> ou <https://www.chapters.indigo.ca>. Toutefois, le livre (ou l’édition) que vous étudiez n’est pas aussi essentiel que le contenu. Veuillez prendre connaissance du programme de l’examen (<https://www.apega.ca/apply/membership/exams/national-professional-practice-exam-nppe/syllabus>). Assurez-vous d’avoir un ouvrage sur le droit et un autre sur l’éthique — si vous étudiez un seul sujet, vous n’atteindrez que la moitié de votre objectif.

Deux examens de pratique sont offerts par Yardstick, en partenariat avec l’APEGA (<https://nppepractice.ysasecure.com/>). Chaque version comprend 50 questions qui ont été retirées de l’examen sur l’exercice de la profession. Vous économiserez 5 dollars en achetant les deux versions en même temps — croyez-moi, vous voudrez voir les 100 questions! Les candidats à l’examen ont demandé des examens de pratique pendant des années et cet outil est très utile.

Le séminaire de révision de l’AIGNB est le dernier sujet, mais non le moindre. Présenté par le professeur de l’Université de Moncton, Serge Dupuis, ing., FIC, il s’agit d’une revue des manuels recommandés, plutôt que d’une séance sur « la façon de réussir l’examen canadien sur l’exercice de la profession » (Tout comme vous, nous ignorons quelles questions seront posées à l’examen!). Ce séminaire est une bonne occasion d’examiner certains textes difficiles dans un format plus facile à assimiler, et de poser des questions à un formateur. Traditionnellement organisé en personne, ce séminaire, comme tant d’autres rassemblements de nos jours, sera désormais offert en ligne (du moins pour le moment).

Lorsque j’ai commencé à travailler pour l’examen canadien sur l’exercice de la profession, il y a près de dix ans, les candidats de l’AIGNB vivant au Nouveau-Brunswick devaient se présenter, tous ensemble, à l’hôtel Delta Fredericton à 9 h, un lundi, pour s’asseoir dans une salle de bal et remplir des feuilles Scantron. Les candidats recevaient un cahier d’examen en anglais ou en français, selon le choix qu’ils avaient effectué un mois à l’avance. À ce moment, si vous m’aviez dit que (presque) dix ans plus tard, les candidats passeraient l’examen en choisissant la journée (habituellement un lundi, un mardi ou un mercredi), le matin ou l’après-midi, qu’ils pourraient alterner entre l’anglais et le français selon leur désir et dans le confort de leur foyer, je ne vous aurais pas cru. En fait, j’aurais probablement ri! De tous les changements et ajustements que nous avons dû apporter au cours des derniers mois pendant la crise de la COVID-19, le fait d’adopter la surveillance virtuelle à distance pour l’examen canadien sur l’exercice de la profession semble être un pas en avant, plutôt qu’un compromis, et je dirais que ce changement est là pour de bon.

Bourses de l’AIGNB

Bourse d’études en génie Graydon-Nicholas pour étudiants autochtones

Offerte aux résidents du Nouveau-Brunswick d’origine autochtone qui ont été acceptés à un programme d’études en génie soit à l’Université du Nouveau-Brunswick (Fredericton ou Saint John), soit à l’Université de Moncton. La bourse d’études peut servir à absorber les coûts liés aux droits de scolarité, aux manuels de cours, au transport ou aux frais de subsistance. Valeur 3 000 \$ (renouvelable jusqu’à concurrence de cinq ans sous réserve de bons résultats scolaires).

Date limite : Le 1^{er} septembre 2020

Bourses d’études de premier cycle Jocelyne Roy-Vienneau pour les femmes en génie

L’Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau-Brunswick (AIGNB) a créé les bourses d’études de premier cycle Jocelyne Roy-Vienneau pour les femmes en génie en l’honneur de la première femme ingénieure à occuper le poste de lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick pour soutenir l’engagement de l’Association à œuvrer à l’augmentation du nombre de femmes dans la profession d’ingénieur. Deux bourses d’études d’une valeur de 3 000 \$ chacune seront remises à des étudiantes de premier cycle en génie qui commencent au moins leur 2^e année d’études à temps plein : une (1) à l’Université du Nouveau-Brunswick (Fredericton ou Saint John) et une (1) à l’Université de Moncton.

Date limite : Le 30 septembre 2020

Les détails sont offerts ici :

www.apegnb.com/fr/a-propos-de-nous/prix-bourses/

Le point sur la diversité et l'inclusion

Laura Douglass, IS, coordinatrice de la diversité et de l'inclusion



La diversité et l'inclusion en déontologie

Si vous avez pris part à la discussion en groupe sur la diversité et l'inclusion à l'occasion de l'assemblée générale annuelle 2020, à Saint John, vous avez eu la chance de découvrir les effets positifs de la diversité sur les résultats nets de votre entreprise. En effet, les entreprises aux équipes diversifiées conservent leur personnel plus longtemps et ont des employés plus satisfaits et plus créatifs. C'est une bonne nouvelle, certes, mais l'inclusion de la diversité dans notre main-d'œuvre n'est pas qu'une question de prospérité... c'est aussi une obligation éthique de la profession. Selon le Code de déontologie de l'AIGNB :

3. Les ingénieurs, géoscientifiques et membres stagiaires doivent :

3.6 faire preuve d'équité, de justice, de courtoisie et de bonne foi envers la clientèle, les confrères et consœurs et les autres, reconnaître la contribution des collaborateurs et être prêts à accepter, comme à donner, des critiques professionnelles honnêtes et justes;

3.7 traiter équitablement la clientèle, les confrères et consœurs et les collègues de travail, et promouvoir le traitement équitable de ceux-ci, sans égard à la race, à la religion, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la capacité physique ou mentale, à l'état civil ou familial ou à l'origine nationale.

Un peu partout au Canada, on compte des exemples d'ingénieurs professionnels et de géoscientifiques qui ont été tenus responsables d'actes de discrimination et de harcèlement par leur organisme de réglementation. Les deux affaires suivantes illustrent les sanctions qui peuvent être imposées quand les obligations déontologiques ne sont pas respectées.

En Colombie-Britannique, une personne a fait l'objet d'un processus disciplinaire après que des plaintes ont été déposées, alléguant qu'elle avait passé des commentaires à caractère sexuel dans des courriels envoyés à des employés ou des employées de l'Architectural Institute of British Columbia et de Engineers and Geoscientists BC. La personne a immédiatement été radiée et a dû verser plus de 40 000 \$ à Engineers and Geoscientists British Columbia pour les frais juridiques et connexes.

L'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta, a pour sa part entrepris une démarche disciplinaire dans une affaire concernant une inconduite visant un membre. Au terme de l'affaire, la personne coupable a été radiée de façon permanente et a dû verser plus de 140 000 \$ en amendes et en frais juridiques. Cette affaire disciplinaire comptait de multiples accusations. Parmi les plus notables, on compte du harcèlement par courriel et des commentaires vulgaires à propos d'une personne lors d'une réunion ainsi que des commentaires grossiers et vulgaires au sujet du conjoint ou de la conjointe de cette personne.

Enfin, dans un autre secteur associé au milieu des sciences, de l'ingénierie, des métiers et de la technologie, une entreprise a comparu non seulement devant le Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique, mais aussi à la Cour suprême de la Colombie-Britannique, après qu'une personne qu'elle employait a été accusée de discrimination visant la race

(suite à la page suivante)

(suite)

et la religion. Bien que les employeurs n'avaient pas participé directement à des comportements discriminatoires, le Tribunal a statué que leur inaction avait créé un milieu de travail empoisonné pour l'employé, ce qui constitue de la discrimination. L'entreprise a été condamnée à verser un dédommagement de 11 000 \$, décision confirmée par la Cour suprême.

Il s'agit bien sûr d'exemples extrêmes, mais ces affaires nous montrent qu'il faut être vigilant dans nos propres activités professionnelles afin de veiller à ce qu'il n'y ait aucune tolérance en matière de discrimination et de harcèlement, quelle qu'en soit la forme. Voici quelques mesures qui peuvent être prises à cet égard :

- Avec votre équipe, faites l'exercice du programme [50 Ways to Fight Bias de Lean In](#) (en anglais). (1 à 2 heures)
- Faites le [test d'associations implicites de l'Université Harvard](#) pour découvrir vos propres préjugés implicites. (15 minutes)
- Téléchargez l'[appli DiversifySTEM](#) et suivez les leçons éclair qui vous sont offertes (en anglais). (leçons de 5 minutes)
- Si vous êtes témoin de discrimination ou de harcèlement au travail, signalez-le et appuyez les personnes qui pourraient être victimes de préjugés inconscients.
- Consultez les ressources de Travail sécuritaire NB sur le harcèlement en milieu de travail : www.travailsecuritairenb.ca/sujets-de-s%C3%A9curit%C3%A9/violence-et-harc%C3%A8lement-en-milieu-de-travail/.
- Assurez-vous qu'il existe des politiques dans votre milieu de travail permettant de gérer de façon efficace toute situation pouvant être considérée du harcèlement en vertu des lois provinciales. Saisissez aussi les occasions de mentorer et de parrainer des personnes diversifiées.

Prix AIGNB

PRIX C.C. KIRBY

Ce prix est décerné en reconnaissance d'une contribution ou d'un service remarquable à la fois à la profession d'ingénieur et à la province du Nouveau-Brunswick. Le prix C.C. Kirby est le plus prestigieux qu'un ingénieur puisse recevoir de l'Association.

PRIX L. W. BAILEY

Ce prix est décerné en reconnaissance d'une contribution ou d'un service remarquable à la fois à la profession géoscientifique et à la province du Nouveau-Brunswick. Le prix L. W. Bailey est le plus prestigieux qu'un géoscientifique puisse recevoir de l'Association.

PRIX DES PRÉSIDENTS DE L'AIGNB

Ce prix est décerné à un ingénieur ou à un géoscientifique qui, de l'avis de l'Association, a renforcé le rôle de l'AIGNB et d'autres associations et sociétés professionnelles telles qu'Ingénieurs Canada et Géoscientifiques Canada. L'AIGNB tient compte du leadership continu que le candidat exerce dans la profession et la collectivité, de ses réalisations exceptionnelles et de la reconnaissance qu'il a obtenue.

PRIX DES FEMMES EN GÉNIE

Décerné à une ingénieure exceptionnelle qui, de l'avis de l'Association, a fait preuve d'un soutien remarquable envers les femmes en génie et dont les réalisations, dans le domaine et au cours de sa carrière, témoignent d'une quête de l'excellence exemplaire. L'Association tient compte du leadership dont fait preuve la personne, que ce soit en génie, en affaires, dans l'industrie ou le secteur de l'éducation, et ce, à l'échelle provinciale ou nationale, et de

la reconnaissance à titre de modèle auprès des femmes qui entrent dans la profession d'ingénieur ou l'exercent.

PRIX DES JEUNES PROFESSIONNELS

Cette distinction est remise à un jeune membre exceptionnel de la profession d'ingénieur ou de géoscientifique ayant entrepris d'importantes réalisations en génie ou en géosciences au Nouveau-Brunswick ou pour le bienfait de la province. Ce prix souligne des réalisations techniques exceptionnelles dans les domaines de prédilection du jeune professionnel. L'Association tient compte de l'excellence de la personne candidate en génie ou en géosciences dans sa profession, son entreprise, l'industrie ou le secteur de l'éducation.

PRIX DE LA DIRECTION COMMUNAUTAIRE

Ce prix est décerné à un ingénieur ou un géoscientifique qui, de l'avis de l'Association, a contribué de façon très importante à l'amélioration de la qualité de vie à l'échelle locale. Cette distinction souligne les services et le dévouement exceptionnels qu'un ingénieur ou un géoscientifique a rendus au Nouveau-Brunswick grâce à sa participation bénévole à des organismes participatifs, des activités commanditées par le gouvernement ou des œuvres humanitaires. L'AIGNB tient compte du leadership que cette personne exerce dans sa profession et son milieu, des réalisations exceptionnelles qu'elle a accomplies et de la reconnaissance qu'elle a obtenue.

Date limite : Le 1^{er} septembre 2020

Les détails sont offerts ici : www.apegnb.com/fr/a-propos-de-nous/prix-bourses/

1:1 Entrevue individuelle sur le leadership éclairé



Eleanor O'Higgins, Ph. D. Leadership éthique

Eleanor O'Higgins (B.A., M.B.A., M.Sc., Ph.D.) est professeure agrégée adjointe au College of Business du University College Dublin et professeure agrégée à la London School of Economics. Elle se spécialise dans l'enseignement, la recherche et les publications sur l'éthique commerciale et professionnelle, la responsabilité et la gouvernance des entreprises ainsi que la gestion stratégique et publique. En plus d'avoir publié de nombreux articles dans des revues universitaires et professionnelles, des chapitres de livres et des études de cas, elle est l'auteure d'un livre récent : *Progressive Business Models*. Mme O'Higgins siège actuellement au comité consultatif des nominations à la magistrature et au conseil dentaire d'Irlande. Elle a déjà été membre du conseil d'administration de l'Industrial Development Agency Ireland, du Press Council of Ireland, du conseil du St James's University Hospital et de Transparency International Ireland. (P.S. : Elle est également née au Canada!)

ActionsINGEO : Nous savons que de nombreuses professions ont adopté un code de déontologie. Est-il important d'avoir un tel code?

O'Higgins : Oui, un code de déontologie est l'une des caractéristiques d'une profession. Il s'agit d'un code commun qui énonce un ensemble de principes ou de préceptes moraux de niveau supérieur et les normes de conduite attendues qui reflètent les principes établis. Les codes professionnels vont au-delà de ce qui est de la sphère juridique. Les codes courts fondés sur des principes éthiques sont préférables aux codes plus élaborés axés sur des règles pouvant reposer exagérément sur des détails techniques legalistes plutôt que sur l'intégrité fondamentale du professionnel.

Un code n'est utile que s'il est applicable et appliqué, de sorte que l'organisme de certification puisse effectuer le suivi de la conformité par ses membres et imposer des sanctions lorsque les normes attendues ne sont pas maintenues — pouvant aller jusqu'à l'expulsion du répertoire — même dans le cas d'une personne qui n'a pas été reconnue juridiquement responsable d'un manquement.

Dans le cas des ingénieurs, un manquement type pourrait être le fait de certifier une installation sans exercer une diligence raisonnable dans l'espoir d'obtenir d'autres contrats d'une entreprise de construction.

J'aimerais ajouter que la recherche a révélé que les personnes qui se sont récemment engagées à respecter un code de déontologie sont moins susceptibles d'y contrevenir, du moins pendant un certain temps. Ainsi, un engagement récent à l'égard du respect d'un code se traduit d'une certaine façon par une retenue ou une lucidité, du moins de façon temporaire. Apparemment, il semble logique que le fait de signer un engagement annuel ranime la prise de conscience envers les enjeux et les responsabilités éthiques d'un professionnel.

ActionsINGEO : Est-il possible d'apprendre l'éthique?

O'Higgins : Oui, nous apprenons la différence entre le bien et le mal en grandissant. Lawrence Kohlberg a élaboré une théorie du développement moral comportant trois niveaux et six stades pour décrire notre raisonnement moral au fur et à mesure que nous grandissons. Le niveau préconventionnel est le plus rudimentaire, typiquement celui des enfants dont les comportements reposent d'abord sur la peur de la punition au stade 1, puis sur la recherche de la récompense au stade 2. Ce premier niveau est donc très égocentrique. Viennent ensuite le niveau conventionnel et le stade 3 dans lequel les choix moraux d'une personne sont dominés par le besoin d'approbation sociale et le désir d'éviter la désapprobation. Le stade 4 suppose la conscience d'obéir à l'autorité et aux conventions sociales, le devoir de faire respecter les lois et les règles dans l'intérêt d'une société ordonnée. La plupart des gens ne vont pas au-delà du stade 4. Le niveau postconventionnel, qui est fondé sur des

(suite à la page suivante)

(suite)

principes, est un niveau que la plupart des gens n'atteignent pas en général. Le stade 5, appelée l'étape du « contrat social », se distingue par la compréhension que les personnes ont des obligations sociales les unes envers les autres au-delà de la simple loi. Le niveau le plus avancé du raisonnement moral est le stade 6, celui des principes, selon lequel la personne croit à la primauté des principes éthiques universels, comme la justice, les droits de la personne, etc.

Le cadre dans lequel les gens élaborent des normes et des comportements éthiques est crucial. Les valeurs qui sont inculquées à la maison, à l'école et entre amis sont cruciales. Ceci signifie que les parents, les enseignants et d'autres personnes importantes devraient non seulement épouser ces valeurs, mais aussi démontrer par leurs actions qu'ils vivent en les respectant. Par exemple, quel genre de signal envoie-t-on aux jeunes athlètes impressionnables si ceux qui trichent dans les sports scolaires s'en tirent et sont traités en héros à l'école?

ActionsINGEO : Quels types de valeurs, de normes de comportement et de mécanismes de soutien organisationnel inspireraient et encourageraient les professionnels à agir de manière conforme aux règles d'éthique?

O'Higgins : Les valeurs d'intégrité devraient être ancrées et acceptées dans toutes les organisations professionnelles.

Le comportement éthique devrait être la norme.

C'est le comportement contraire à l'éthique qui devrait devenir remarquable et considéré comme un manquement aux valeurs. Les valeurs sous-jacentes sont les principes et les croyances de haut niveau, notamment l'honnêteté, le respect et l'équité, qui définissent les normes de comportement ou de conduite. Par exemple, l'intimidation est tout à fait incompatible avec le respect, et l'exagération des demandes de remboursement de dépenses va à l'encontre de l'honnêteté. Cependant, dans la vie organisationnelle quotidienne, de nombreux manquements à l'éthique sont plus subtils et enracinés, notamment l'embauche ou l'avancement d'une personne uniquement parce que cette dernière a fréquenté un établissement scolaire prestigieux ou tenter d'obtenir une reconnaissance personnelle pour les réalisations d'autres personnes. Ces manquements sont plus difficiles à reconnaître et à traiter.

Cet élément soulève la question de la conscience morale et éthique. Les ingénieurs et d'autres professionnels prennent souvent des décisions sur une base technique et moralement aveugle, car le décideur ne comprend même pas que son choix comporte une appréciation morale inhérente, comme dans le cas de la certification douteuse mentionnée ci-dessus.

Divers mécanismes de soutien existent et sont actuellement adoptés par les organisations dans le but de promouvoir l'éthique. Il peut s'agir de codes de déontologie décrivant ce qui est acceptable ou inacceptable, de séminaires et de cours en ligne sur l'éthique, de procédures de dénonciation, etc. Toutefois, tout cela ne sera que de la poudre aux yeux si la culture elle-même n'est pas intrinsèquement éthique. Par exemple, la mise en place de procédures de dénonciation dans une culture d'intimidation est habituellement contre-productive, car la dénonciation est perçue comme un geste déloyal comportant des motifs cachés. Ainsi, les personnes craignent de dénoncer des actes répréhensibles au sein de l'organisation, et soit gardent le silence et tolère la situation, soit démissionnent et vont travailler ailleurs sans rien dire. Donc, ce que je dis, c'est que si les procédures organisationnelles et les activités éthiques ne sont pas appuyées par une culture éthique déjà intrinsèque, ou par une véritable tentative d'améliorer une culture contraire à l'éthique, leurs effets sont négligeables.

Cela ne veut pas dire qu'un changement positif ne peut s'opérer. Un tel changement suppose habituellement un renouvellement du leadership et de la haute direction, car ces personnes sont l'avant-garde de la culture dans un cercle vicieux qui se perpétue. Les dirigeants malhonnêtes approuvent et encouragent les actions contraires à l'éthique, habituellement pour gonfler les résultats financiers qui permettront à tout le monde d'obtenir de grosses primes. Une telle culture attire un certain type d'employés et de futurs dirigeants au sein de l'organisation, ce qui perpétue et intensifie la culture. Ce manège est une caractéristique de la crise financière de 2008.

Naturellement, les petites organisations ne disposent pas des ressources et du soutien dont profitent les grandes organisations. Dans ce cas, l'organisme professionnel peut apporter de l'aide, notamment en offrant un service d'assistance téléphonique ou de professionnels bénévoles pour discuter des problèmes auxquels les membres peuvent faire face.

ActionsINGEO : L'obligation de suivre une formation officielle annuelle sur l'éthique permet-elle de former un meilleur professionnel?

O'Higgins : Une formation officielle annuelle sur l'éthique peut être utile pour rappeler les obligations professionnelles. Cependant, une séance de formation en ligne consistant à cocher des cases ne constitue pas vraiment de la formation. L'éthique est le genre de sujet qui exige une interaction et des discussions encourageant une réflexion approfondie. Mieux encore, une séance interactive peut offrir l'occasion de discuter de dilemmes d'ordre éthique actuels dans le but de trouver des solutions constructives. Il peut s'agir d'enjeux actuels dans l'industrie, de questions relatives à l'entreprise ou de dilemmes individuels qui alimentent les discussions. Par exemple, une personne peut être soumise à des pressions de temps de la part d'un client important pour la réalisation d'un projet et ne pas être en mesure d'atteindre le niveau de qualité requis dans le délai prévu, mais elle pourrait s'en tirer avec un travail de qualité inférieure. Que devrait-elle faire?

ActionsINGEO : Les actions d'un professionnel sont-elles importantes uniquement dans son rôle public, ou également dans sa vie privée lorsqu'il

(suite à la page suivante)

(suite)

n'agit pas à titre de professionnel? Est-il possible que ses actions soient distinctes ou différentes, ou doivent-elles harmonieuses et conformes?

O'Higgins : Il est difficile de séparer la vie professionnelle de la vie privée. C'est une question qui relève de la personnalité, de votre identité en tant qu'être continu.

Le gourou de la gestion, Peter Drucker, préconisait l'honnêteté pure et simple dans tous les milieux. Il a affirmé que les normes de comportement personnel ne sont pas suspendues simplement parce que quelqu'un fait bien son travail. J'ajouterais que c'est l'inverse.

Une personne qui prend des raccourcis éthiques dans sa vie professionnelle ne peut affirmer qu'elle est un pilier de la communauté ou de l'Église, un philanthrope, etc. Il ne s'agit donc pas de savoir comment vous donnez votre argent, mais plutôt comment vous l'avez gagné.

ActionsINGEO : Comment trouver l'équilibre entre l'éthique professionnelle et les affaires, surtout lorsqu'il est question de projets qui sont censés (ou qui doivent) être rentables?

O'Higgins : Nous supposons que le fait d'être un professionnel digne de confiance est indissociable de la rentabilité. Aucun conflit ne devrait exister entre les deux. Les clients veulent savoir qu'ils ont embauché une entreprise

compétente et responsable, dont la réputation est irréprochable. Il faut certainement accorder toute l'attention voulue à l'établissement de prix et aux appels d'offres pour obtenir des contrats. Mais couper les coins ronds par des pratiques contraires à l'éthique ne devrait jamais être une façon de régler une situation où les profits sont incertains.

ActionsINGEO : Selon vous, lorsque de nouveaux professionnels autorisés sont confrontés à un dilemme éthique, de quoi devraient-ils tenir compte?

O'Higgins : Toute personne confrontée à un dilemme éthique a franchi le premier obstacle en reconnaissant d'abord qu'il y a un dilemme éthique, ce qui témoigne d'une conscience morale. C'est là qu'intervient la formation initiale des professionnels : la capacité de reconnaître les dilemmes éthiques lorsqu'ils les rencontrent. La personne devrait alors essayer de cerner l'enjeu au cœur du dilemme. S'agit-il d'un conflit d'intérêts ou de renseignements inexacts ou trompeurs dans les rapports? Quels principes sont touchés? Pour réussir à résoudre les dilemmes éthiques, il faut d'abord rassembler tous les faits et examiner ensuite les solutions possibles selon le point de vue des diverses parties et des préoccupations de ces dernières. Par exemple, la sécurité des produits ne se limite pas à la carrière des ingénieurs et à la rentabilité. Elle concerne les clients, leur famille et la collectivité. Les solutions possibles doivent également tenir compte des incidences à court et à long terme, mais toutes les solutions doivent être conformes à l'éthique, notamment au code de déontologie de l'entreprise, et en particulier au code de déontologie professionnel.

Sur le plan pratique, une personne devrait pouvoir discuter d'un dilemme avec des collègues dignes de confiance, ou des employés de son organisation professionnelle — évidemment, sans violer la confidentialité du client.

ActionsINGEO : Nous vous remercions énormément d'avoir pris le temps de nous communiquer votre expertise sur cet important sujet.

Si vous avez des suggestions pour cette série sur le leadership éclairé, communiquez directement avec nous à info@APEGNB.com. Nous aimerions recevoir vos commentaires.

TD

TD Assurance | On est prêts
Meloche Monnex | pour vous



Membres de l'AIGNB, sentez-vous en confiance grâce aux taux privilégiés offerts par TD Assurance.

Vous pourriez économiser grâce à nos tarifs d'assurance auto et pour propriétaire, copropriétaire et locataire.



Obtenez une soumission et découvrez combien vous pourriez économiser!

**Allez à tdassurance.com/apegnb
Ou composez le 1-866-269-1371**



Le programme d'assurance habitation et auto TD Assurance Meloche Monnex est offert par Sécurité Nationale compagnie d'assurance. Il est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. Agence en assurance de dommages, au Québec, et par Agence Directe TD Assurance Inc., ailleurs au Canada. Notre adresse est le 50, place Crémazie, 12e étage, Montréal (Québec) H2P 1B6. En raison des lois provinciales, ce programme d'assurances auto et véhicules récréatifs n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan. TM Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.

Mises à jour de projets Ville de Moncton

Nouveau projet de piscine du quartier est

Sherry Trenholm, ing., FCSCÉ, FIC, Ville de Moncton

La piscine du quartier est, située au 43, rue Fergus, à Moncton, était une piscine publique extérieure datant du début des années 1970.

Pendant des années, elle a connu d'importantes fuites d'eau et de graves problèmes d'entretien. Selon une évaluation de l'état de la piscine réalisée en 2014, les structures en béton avaient atteint la fin de leur durée de vie, les pièces mécaniques devaient être remplacées, les vestiaires étaient vétustes et il y avait de multiples problèmes de structure et de non-conformité en matière de sécurité. En 2014, la Ville a pris la décision de fermer la piscine.

En 2015, au terme d'une demande de propositions, la Ville a choisi Northland Design Studio Inc. pour la définition de concept d'un projet de construction de 2,3 millions de dollars.

Le contrat avec le cabinet d'architecte comprenait la création d'un concept, des dossiers d'appel d'offres pour la construction, des services d'inspection et de post-construction pour la démolition des structures et des vestiaires existants ainsi que la construction de nouvelles installations de piscine publique extérieure chauffée et de nouveaux vestiaires.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a accordé une subvention de 500 000 \$ à la Ville pour le projet. L'équipe était composée de Sylvain Beaulieu, PTech, directeur de projets d'installations pour la Ville de Moncton, et d'autres membres clés, dont les suivants :

- Northland Design Studio : travaux d'architecture
- Delray Engineering Inc. : travaux de structure
- Fisher Engineering Ltd. : travaux de génie civil
- Tweedie & Associates Consulting Engineers Ltd. : travaux de génie mécanique
- AEC Engineering Inc. : travaux d'électrotechnique
- Avondale Construction Ltd. : entrepreneur général

À cause des conditions de sol difficiles, il a fallu utiliser un système de 281 piliers en agrégat damé pour assurer la stabilité de la piscine et du bâtiment et limiter le risque d'éventuelles inondations dans la zone de construction.

(suite à la page suivante)





(suite)

À la fin avril 2018, l'appel d'offres fut lancé pour la démolition et l'enlèvement de la piscine extérieure du quartier est et la construction d'une nouvelle piscine et d'installations de soutien, notamment un nouveau sentier, de nouvelles clôtures, un mur de soutènement modulaire en béton, un bord de piscine, une zone de sécurité, de la végétation, des pièces de fontaine à jets douchants, six thermopompes et de nouveaux services sur place. Le principal objectif : construire des installations aquatiques publiques, extérieures et chauffées de première qualité où les membres de la collectivité auraient droit à des activités et à des équipements familiaux, inclusifs et accessibles.

Le bâtiment de la piscine est de conception « consommation énergétique nette zéro », c'est-à-dire qu'il produit autant d'énergie dont il a besoin. On peut installer de multiples panneaux solaires sur son toit. Une grande partie de ces panneaux sont photovoltaïques et devraient produire assez d'électricité pour alimenter le bâtiment et l'éclairage à DEL.

Des panneaux solaires produisant de l'eau chaude ont aussi été installés pour alimenter

le bâtiment. La Ville pourra réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les activités de la nouvelle piscine et réduire ses coûts d'exploitation. La nouvelle piscine est également conçue pour ne produire aucun écoulement de surface.

Les murs extérieurs et le toit du bâtiment de la piscine du quartier sont isolés. Un sol chauffant permet de maintenir une température minimale pendant les saisons froides afin d'optimiser la durée de vie des toilettes et robinets à commande électronique et de l'équipement électrique et mécanique. Jusqu'ici, les panneaux solaires du bâtiment produisent plus d'électricité qu'il n'en faut. En 2020, le service des parcs et des installations travaillera avec l'équipe de conception à examiner les options qui permettraient d'utiliser l'excédent d'énergie des panneaux solaires pour chauffer la piscine, compléter les thermopompes et réduire les coûts énergétiques.

La conception et la construction se sont réalisées conformément au budget, mais environ six semaines plus tard que prévu à cause des conditions météorologiques et des difficultés de construction. Une fois les travaux terminés, les installations ont été mises en service (remplissage de la piscine, équilibrage des produits chimiques en fonction de l'utilisation prévue, mise à l'essai de tous les équipements et systèmes et formation de l'administration quant à l'entretien et l'utilisation des équipements et systèmes).

Les travaux se sont terminés le 15 juillet 2019 et la piscine a accueilli les membres du grand public le 20 juillet 2019.

Mises à jour de projets

L'UNB Fredericton

Édifice de kinésiologie, campus de Fredericton de l'UNB

MCW Maricor : conception en génie mécanique,
électrique et énergétique

Contexte

MCW est depuis longtemps un partenaire de durabilité et de gestion énergétiques de l'UNB, ayant conçu le plan directeur des services d'approvisionnement du campus, mis en œuvre des programmes de rapports en matière de comptage et d'énergie, et exécuté des projets d'amélioration du rendement énergétique et d'énergie renouvelable fondés sur les placements, les coûts de cycle de vie et les GES. Les placements du campus ont dépassé les 12 M\$ et donné lieu à une réduction annuelle d'émissions signalées de plus de 10 000 tonnes. Les services de MCW ont été retenus récemment pour effectuer la conception mécanique et électrique du nouvel édifice de kinésiologie.

Profil

L'édifice universitaire et de recherche est constitué de trois étages et a coûté 36 M\$. Mesurant 6 396 m² (68 850 pi²), il a ouvert les portes en août 2018. L'UNB avait pour vision de construire une installation de kinésiologie ultramoderne qui rassemblerait les étudiants et les professeurs comme jamais auparavant. L'immeuble abrite des laboratoires de recherche axés sur le rendement professionnel, le contrôle et l'apprentissage moteur, la santé cardiométabolique, et un centre de loisirs et de sport dans la société. Ils ont tous été particulièrement conçus pour maximiser les études interdisciplinaires. L'édifice est intégré au Centre Richard J. Currie.

L'UNB a profité du Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires, un programme visant à accélérer les projets d'infrastructure qui favorisent la recherche et l'innovation dans les universités et les collèges canadiens. Les volets de conception et de construction ont été accélérés en raison des exigences de 20 mois précisées dans le FIS pour la période entre la conception et l'achèvement du projet. Le calendrier était comme suit :

- Le 6 avril 2016 : annonce du FIS
- Le 9 mai 2016 : remise de propositions détaillées
- Le 6 septembre 2016 : annonce officielle du projet
- Le 30 avril 2018 : exigence voulant que les projets soient en grande partie terminés

MCW Maricor était la firme d'ingénierie en conception mécanique et électrique du projet, ce qui comportait aussi des responsabilités de crédits de certification LEED. La firme a travaillé de près avec l'équipe de conception et l'Université du Nouveau-Brunswick à atteindre les cibles énergétiques et audacieuses de l'installation tout en maximisant l'expérience de l'utilisateur et le cadre intérieur.

Grâce aux travaux de rénovation du Centre Currie adjacent, MCW a été en mesure d'utiliser les ressources énergétiques existantes pour répondre aux besoins de chauffage et de refroidissement du nouvel édifice de kinésiologie. Il a ainsi été possible de maximiser l'équipement actuel du Centre Currie et de l'exploiter à une plus grande mesure d'efficacité. MCW a reconnu l'avantage énergétique que présentait le Centre Currie en raison de la chaleur excessive qui pourrait être entreposée au moyen d'un système de stockage d'énergie thermique, puis transférée aux fins d'usage dans le nouvel édifice.

Figurent parmi les technologies d'efficacité énergétique durable :

- Ventilation naturelle
- Ventilation par déplacement d'air pour l'amphithéâtre
- Systèmes économiseurs à air extérieur spécialisés
- Admission d'air par tube sous-terrain pour fournir de l'air frais dans l'édifice
- Installation centrale de dégagement de chaleur et de refroidissement pour récupérer la chaleur des refroidisseurs avec réserve de vapeur
- Stockage d'énergie thermique intégré
- Roues de récupération énergétique
- Récupération d'eau de pluie
- Maximisation de l'éclairage naturel
- Éclairage DEL à faible consommation
- Technologie de toit vert
- Système de gestion d'immeuble intelligent
- Borne de recharge pour véhicules électriques

L'installation fournira un tableau de bord entièrement interactif aux fins d'usage avec l'utilisateur et des stratégies de gestion efficace de l'énergie.

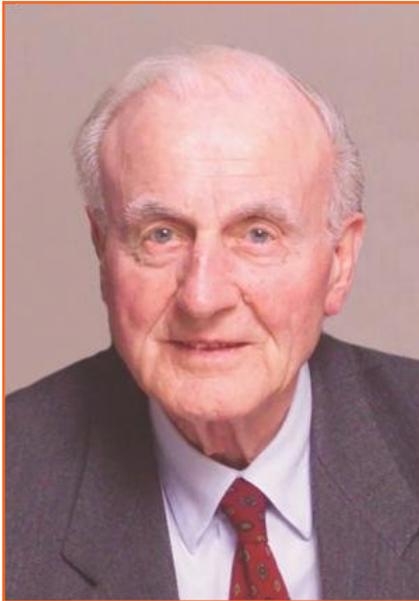


L'immeuble est conçu et construit dans l'optique de certification Or de LEED (Leadership in Energy and Environmental Design), qui exige un aménagement de site durable, des économies d'eau, une efficacité énergétique, une sélection de matériaux appropriée et une qualité environnementale intérieure. Il existe actuellement 10 immeubles Or au Nouveau-Brunswick, dont le centre de kinésiologie. Il s'agit du premier édifice LEED sur le campus de Fredericton de l'UNB.



L'édifice est également conçu dans l'optique de certification Argent de l'International WELL Building Institute qui est fondée sur huit concepts, dont l'éclairage, la bonne forme, le confort physique et psychologique, et un cadre bâti qui reflète les valeurs de la faculté. Ce centre sera le premier édifice universitaire au Canada et l'un de cinq en Amérique du Nord à obtenir la certification du programme WELL. La certification WELL et la certification LEED ont beaucoup en commun. Certains crédits s'appliquent aux deux, mais la principale différence repose sur la vérification du rendement et le renouvellement de l'accréditation tous les trois ans. La certification est fondée sur 7 concepts et permet le suivi de 57 caractéristiques.

Hans Walter Klohn, Saint John (N.-B.) 1927-2020



Hans Walter Klohn, de Saint John (Nouveau-Brunswick), s'est éteint le 15 avril 2020.

Originaire de Kiel, en Allemagne, il a laissé une marque indélébile dans l'ingénierie et l'industrie de la construction au Canada atlantique.

M. Klohn est arrivé au Canada en 1952, diplômé d'ingénieur en poche, afin de diriger la fourniture et l'installation de l'acier de construction nécessaire à l'agrandissement de l'usine de pâtes et papiers Irving à Saint John, au Nouveau-Brunswick.

Malheureusement, avant que l'agrandissement ne soit terminé, le fabricant ontarien qui fournissait les panneaux de façade en béton préfabriqué fut mis sous séquestre. Puisque M. Klohn était soucieux de réaliser le projet de façon rentable dans les délais prescrits, il décida que son personnel et lui maîtrisaient les notions d'ingénierie nécessaires pour fabriquer eux-mêmes les panneaux de façade en béton isolé. Épaulé par des ingénieurs professionnels, il mit en place des chaînes de production et se lança dans l'industrie du béton préfabriqué.

K. C. Irving fut tant impressionné par ses tours de force qu'il lui offrit le poste de directeur de la construction.

Les deux nouèrent une excellente relation de travail, et en 1955, fondèrent Ocean Steel and Construction Ltd., une entreprise de construction. Devenu président d'Ocean Steel, M. Klohn dut rapidement augmenter le nombre d'ingénieurs au sein de l'entreprise et améliorer les installations et l'équipement en prévision de vastes projets de construction et de la modernisation de l'industrie dans toute la province. Parmi les projets les plus marquants de cette époque, on compte l'agrandissement de l'usine de pâtes et papiers Irving, les supermarchés Dominion, l'usine de Kleenex de Kimberly-Clark, la patinoire Lord Beaverbrook et le tracé initial de la raffinerie Irving Oil.

Sous la tutelle de M. Klohn, les trois divisions initiales de l'entreprise — soit la fabrication d'acier, le béton préfabriqué et la construction industrielle — se développèrent et devinrent Strescon Limited, Marque Construction Limited et FCC Construction.

Ce portefeuille d'entreprises s'est modernisé, diversifié et agrandi plusieurs fois au fil du temps, permettant à ces dernières d'offrir sans interruption des produits et des services de première qualité. Alors qu'elle était nouvellement constituée en personne morale, Strescon Limited, entreprise de M. Klohn, a fourni au Nouveau Brunswick ses premières poutres en béton renforcées de torons métalliques pour la structure du pont Jemseg. On assista aussi à la mise au point et à l'utilisation de nouvelles formes de produit, notamment les tés géants, les doubles tés et les poutres de pont de l'AASHTO.

Ainsi commença une nouvelle ère de grands bâtiments et ponts en béton préfabriqué, dont l'aréna War Memorial, à l'Université Acadia. Selon Arthur Irving, « il n'y a personne, au Canada, qui en connaisse autant que Hans au sujet de l'acier et du béton. Il veille à l'excellence de ses travaux d'ingénierie. »

Il avait un souci du détail sans pareil, et l'attention qu'il accordait à l'ingénierie était légendaire. Au cours de sa longue carrière, M. Klohn a embauché et mentoré des centaines de diplômées et diplômés en ingénierie de l'Université du Nouveau-Brunswick, de l'Université de Moncton, de l'Université Memorial et de l'Université Dalhousie.

Membre honoraire perpétuel de la Saint John Construction Association, il avait aussi obtenu le titre de « titan » de l'industrie pour sa promotion du béton préfabriqué. En outre, il avait reçu des doctorats honorifiques de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université Acadia.

En 2014, pour souligner les importants efforts d'Hans dans le rayonnement et la promotion des talents en ingénierie au Nouveau-Brunswick, Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick lui a accordé le titre de membre honoraire de la profession d'ingénieur.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille et aux amis de M. Klohn.

AGA 2020





Il y a un siècle...

Que se passait-il lors de la constitution de l'AIGNB?

Les années 1920 furent les « Années folles », celles de l'âge d'or du jazz en Amérique du Nord et en Europe occidentale. La fin de la Première Guerre mondiale en 1918 fut suivie d'une période d'instabilité et d'agitation ouvrière, pendant laquelle le Canada et le reste du monde passèrent d'une économie de temps de guerre à une économie de temps de paix.

INDUSTRIE

Depuis le début du 19e siècle, l'industrie du bois dominait l'économie du Nouveau-Brunswick. Le ralentissement de l'industrie de la construction navale, la stagnation des marchés du bois et la hausse des tarifs douaniers entraînent de graves bouleversements économiques.

Au cours des années 1920, les villes industrielles amorcèrent un déclin, car de nombreuses usines durent fermer après que des concurrents du Canada central en eurent pris le contrôle, ou elles subirent les contrecoups des politiques nationales ainsi que les politiques et tarifs fédéraux.

Les nouveaux chemins de fer et l'essor des villes manufacturières ne suffirent pas à compenser les pertes. Cependant, la montée en puissance de l'industrie des pâtes et papiers était prometteuse.

Le 24 avril 1920, la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick fut créée par décret en conseil en vertu de la Loi sur l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick. L'honorable C. W. Robinson, président; C. O. Foss, commissaire et ingénieur en chef et Reid McManus, commissaire et secrétaire en furent les premiers membres.

Ce fut sous la direction de son premier président, C. W. Robinson, que cette société de la Couronne entreprit la construction d'un barrage hydroélectrique à Musquash, à l'ouest de Saint John, qui se termina en 1922. Une ligne à haute tension de 142 km (88 mi) fut ensuite installée pour alimenter les villes de Saint John, de Moncton et de Sussex.

Enfin, ce fut au milieu des années 1920 que K. C. Irving fonde la compagnie Irving Oil Co.

POLITIQUE

La ville de Saint-Léonard fut incorporée le 18 juin 1920.

Le 9 octobre 1920, la population du Nouveau-Brunswick élut un gouvernement minoritaire pour la première fois depuis les années 1840. Le parti United Farmers of New Brunswick remporta neuf sièges en 1920, et fut le seul troisième parti à être reconnu en politique provinciale avant 1982.



La constitution de l'Association des ingénieurs du Nouveau-Brunswick eut lieu le 24 avril 1920. Cette année-là, 92 ingénieurs adhèrent à l'Association.

Le 1er juillet 1920, les enseignantes du Nouveau-Brunswick obtinrent la parité salariale avec les enseignants. La Loi scolaire de 1903 avait établi une distinction entre les niveaux de salaire des enseignantes et des enseignants.

Comme dans les autres provinces, de grandes parties de la population furent à l'origine exclues du vote aux élections provinciales. Les femmes obtinrent le droit de vote en 1919. Deux ans plus tard, on accorda le droit de vote à tous les propriétaires fonciers, quel que soit leur sexe ou leur état matrimonial, dans les élections municipales.

Le 6 décembre 1920, une conférence du nationaliste irlandais Lindsay Crawford entraîna des violences partisans à Moncton.

Le 16 décembre 1920, le père Patrice Alexandre Chiasson fut sacré évêque de Chatham.

TRANSPORTS

La demande du public augmentant, l'industrie automobile prit son essor.

En 1920, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick adopta une loi en vertu de laquelle la circulation automobile passe de la gauche à la droite. Le Nouveau-Brunswick devint ainsi la première province des Maritimes à

(suite à la page suivante)

(suite)

se conformer au reste du Canada à cet égard. La loi entra en vigueur le 1er décembre 1922.

Le 17 août 1920, Robert T. Mawhinney, natif de Saint John, obtint un brevet pour la benne basculante destinée aux camions. Le mécanisme, dirigé par un système de treuils et de câbles, était composé d'un mât reliant la cabine et la benne basculante et permettant de monter et de descendre cette dernière.

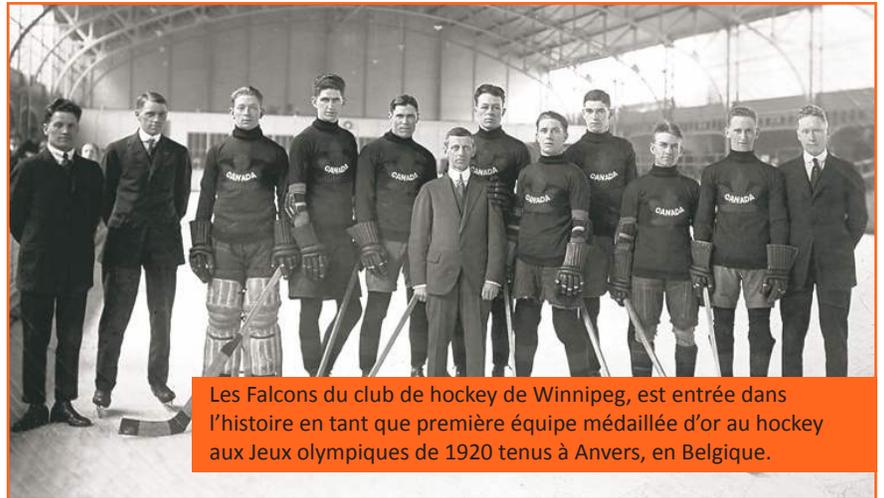
Construit en 1901 pour être une traversée à péage privée, le pont de Hartland fut reconstruit et couvert en 1920-1921 et devint le « plus long pont couvert au monde ».

En 1920, les plaques d'immatriculation du Nouveau-Brunswick étaient composées de cinq numéros de série affichés en jaune sur une plaque en métal plate et noire. On y retrouve, à la verticale, les lettres « NB » à gauche et le chiffre « 1920 » à droite.

SPORTS

Aux Jeux olympiques d'Anvers, en 1920, des boxeurs canadiens remportèrent cinq médailles dans huit épreuves.

Le hockey sur glace fut intégré au programme d'été de ces mêmes Jeux, à Anvers, en 1920. Le Canada fut représenté par les Falcons de Winnipeg, qui dominèrent la compétition, marquant 29 buts et n'en accordant qu'un seul.



Les Falcons du club de hockey de Winnipeg, est entrée dans l'histoire en tant que première équipe médaillée d'or au hockey aux Jeux olympiques de 1920 tenus à Anvers, en Belgique.

CULTURE

Les réalisations culturelles et artistiques n'en fleurirent pas moins, grâce au nouveau support qu'est la radiodiffusion. Le Canada autorisa sa première station de radiodiffusion.

Le 5 février 1920, Eaton's ouvrit une importante entreprise de vente par correspondance dans un édifice de six étages, rue Foundry. Sept ans plus tard, un point de vente s'ajouta aux activités de cette entreprise florissante.

Le Groupe des sept fut un groupe de peintres paysagistes canadiens fondé en 1920. Ses membres fondateurs comprirent notamment Franklin Carmichael, Lawren Harris, A. Y. Jackson, Frank Johnston, Arthur Lismer, J. E. H. MacDonald et Frederick Varley.

SOURCES :

www1.gnb.ca/0131/fr/heritage/thisweekd-f.asp

www.electionsnb.ca/content/enb/fr/about-us/histoire.html

www.nbpower.com/media/1489689/soixante-dix-ann%C3%A9es-de-service.pdf

Construit à l'origine pour être une traversée à péage privée, le pont de Hartland est reconstruit et couvert en 1920-1921 et devint le « plus long pont couvert au monde ».



CurrentGeneration.org : Tous les chemins mènent à Rome



de ces options présente des préoccupations négatives pour la société, l'économie, la santé et l'environnement. Comment les élèves peuvent-ils acquérir les connaissances dont ils ont besoin pour participer à l'économie locale, voire mondiale, s'ils ne peuvent pas étudier? En compagnie de pairs internationaux, les élèves de Current Generation font appel à leur processus de réflexion créative pour fournir des caissons lumineux adaptés et animer le cœur et l'esprit de gens du monde entier.

Le génie devient une façon bienveillante de régler de vrais problèmes pour de vraies personnes. Les jeunes de Current Generation s'inspirent de leur apprentissage pour faire du bien dans le monde, ce qui a incité un nombre accru de jeunes à s'inscrire à des programmes de génie universitaire au cours des dernières années. Avant d'avoir participé à Current Generation, aucune des ingénieures diplômées de l'année dernière n'avait envisagé de faire des études universitaires en génie. À la suite de leur participation à cette initiative, elles étaient toutes inscrites à un programme de génie universitaire le mois de septembre suivant.

(suite à la page suivante)

par Ian Fogarty, District scolaire anglophone East

Current Generation est une organisation constituée d'élèves du secondaire du Nouveau-Brunswick qui apprennent à concevoir, à souder, à imprimer en 3D et à distribuer des caissons lumineux à leurs amis du monde entier qui vivent « dans la pénombre ». Une fois le soleil couché, 1,3 milliard de personnes brûlent du kérosène, des chandelles ou des arbustes afin d'avoir de la lumière pour faire des travaux domestiques et des devoirs. Chacune

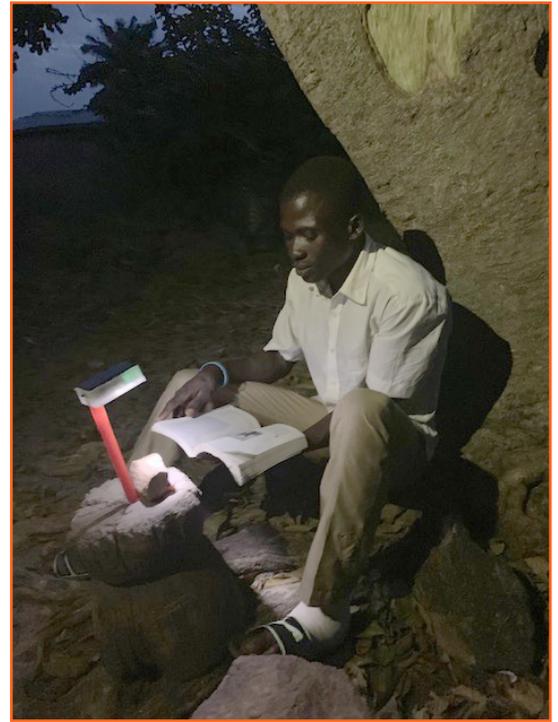
(suite)



En octobre dernier, Current Generation a été invité à présenter son travail à l'édition européenne du Maker Faire à Rome. Nous étions la seule école secondaire de ce côté de l'Atlantique et l'une d'uniquement trois à y assister à l'extérieur de l'Union européenne. En préparation à cet événement, les élèves ont appris à écrire des lettres de commandite, à gérer les logistiques de voyages, à recueillir des fonds, à coudre des nappes, à concevoir



et imprimer des bannières, à présenter des argumentaires, et à créer des dépliants en anglais et en italien. Les compétences qui étaient autrefois négligées ou évitées sont maintenant appliquées avec enthousiasme parce qu'elles sont associées à un objectif précis, à un moment précis. Les arts, les langues, l'histoire, la géographie, l'économie, le génie électrique et la conception assistée par ordinateur sont tous combinés avec un sens de justice et d'autonomisation sociales. Bien qu'il existe de nombreux exemples dans le monde entier où toutes les disciplines



sont combinées dans le cadre d'un projet transdisciplinaire, il n'existe que quelques exemples à l'échelle des écoles secondaires. C'est peut-être la raison pour laquelle nous avons été reconnus au cours des dernières années : nous figurons parmi les 10 principales organisations du monde entier pour la durabilité de l'éducation (LA), les 50 finalistes du prix Global Teacher (Dubai) et les 100 meilleures organisations en matière d'innovation en éducation (Helsinki), et nous avons été mentionnés par l'assemblée des Nations Unies en ce qui a trait l'éducation internationale.

Le fait de se rendre à Rome a eu un effet psychologique et culturel sur les élèves qui ont voyagé et ceux qui sont restés à la maison. Les élèves qui sont sans cesse bombardés de messages négatifs à l'endroit du Canada atlantique ont tout à coup eu un aperçu d'un monde excitant et créatif, et ont ressenti en même temps de la fierté, car comme Néo-Brunswickois « d'une petite ville », ils ont pu se rivaliser avec le reste du monde à partir d'ici, au Nouveau-Brunswick. Ils ont de l'espoir et de l'enthousiasme pour la profession d'ingénieur au Canada atlantique.

Dans le cadre de ce programme, on enseigne aux élèves à voir les problèmes, à agir et à innover. Les participantes et participants vivent de la frustration, mais aussi des moments forts quand l'échec mène à la réussite. Si nous voulons prendre de l'essor dans l'économie internationale de demain, le Canada atlantique aura besoin d'innovatrices et d'innovateurs. Pendant cette ère étrange de la COVID-19, les élèves de Current Generation conçoivent des écrans protecteurs qui nécessitent moins de plastique, des protecteurs d'oreille pour les masques chirurgicaux et des outils pour ouvrir des portes d'épicerie sans contact.

Merci aux ingénieures et ingénieurs du Nouveau-Brunswick pour votre encouragement, votre mentorat et votre soutien. Ce changement culturel n'aurait pu avoir vu le jour sans votre soutien. C'est avec plaisir que nous travaillerons à étendre ce programme au Canada atlantique.

Canadian University Software Engineering Conference (CUSEC)

par Kisenge Mbaga



En tant qu'étudiant de première année en génie logiciel, je savais que je voulais faire l'expérience de la Canadian University Software Engineering Conference (CUSEC) : une occasion d'échanger avec de brillants étudiants et professionnels de l'industrie. Comme étudiant qui cherche activement à améliorer sa faculté et sa communauté de génie logiciel, j'ai été ravi d'apprendre que j'avais été choisi.

C'est avec grand enthousiasme que le 16 janvier 2020, les 13 membres de la délégation de l'UNB ont fait le voyage jusqu'à Montréal. Pour la plupart d'entre nous, c'était une première expérience à la CUSEC. Nous savions qu'une conférence éducative et trépidante comptant des centaines d'ingénieurs en génie logiciel motivés nous attendait. À mon avis, le lien d'amitié que j'ai forgé avec les autres déléguées et délégués de l'UNB fut l'un des points les plus marquants du voyage. Puisque je suis étudiant de première année, je ne savais pas encore qu'il existe une famille et une communauté d'ingénieurs logiciels soudée et pleine d'entraide.

Pendant trois jours, 16 conférenciers ont su capter l'intérêt de leur public, communiquant leur expérience et leur savoir-faire dans différents domaines, notamment les futures applications de la technologie 3D, l'avantage de l'utilisation de données chronologiques, le rôle de l'IA dans l'éducation et l'apprentissage

automatique dans le nuage. Les ateliers techniques ont favorisé l'apprentissage interactif. J'ai bien aimé les ateliers sur le langage SQL et la sécurité sur le Web, offerts par Wish et Shopify, respectivement. De plus, le salon de l'emploi offrait aux étudiantes et étudiants une occasion unique de communiquer avec des employeurs et, éventuellement, d'obtenir un poste au sein d'une entreprise.

Thème hors du commun au CUSEC 2020, l'importance des compétences générales en génie logiciel, sujet abordé par Megan Doherty, ancienne participante à la CUSEC, diplômée de l'UNB en génie logiciel et responsable technique de compte chez Microsoft. Cette activité nous a encouragés à continuer de nous perfectionner et de cultiver nos passions en parallèle à nos compétences techniques.

L'un des points les plus importants à retenir de cette conférence a été le suivant : personne n'a le même parcours dans le domaine du génie logiciel. J'ai commencé ma première année du programme en me disant que je suivrais des étapes précises au cours de mes quatre années d'université, étapes qui me mèneraient sans aucun doute à mon avenir de rêve en technologie. Après avoir parlé à bon nombre des 500 étudiants du programme, il m'a semblé que personne n'avait la même expérience ni les mêmes résultats, et que c'était peut-être ce qui rendait le parcours d'un ingénieur logiciel si palpitant.

En repensant aux merveilleux moments passés à la CUSEC, je peux affirmer que l'expérience m'a transformé de façon bénéfique. De surcroît, et fait le plus important, notre équipe de délégués a pu rapporter au département de génie logiciel de l'UNB de l'information et une vigueur renouvelée. Je me suis joint à la société de développement de l'UNB et nous avons préparé avec enthousiasme des ateliers sur les microservices et sur React ainsi qu'un marathon de programmation pour le trimestre du printemps, qui ont malheureusement été annulés. Nous serons toutefois de retour en septembre, prêts à enrichir les expériences et les possibilités offertes aux étudiantes et étudiants en génie logiciel de l'UNB, et je compte encourager mes camarades à s'inscrire à la CUSEC 21.



Société géoscientifique de l'Atlantique (SGA)

Colloque annuel et assemblée générale annuelle 2020

Chris White et Rob Raeside

Le colloque et l'assemblée générale annuelle 2020 de la SGA ont eu lieu à Truro, en Nouvelle-Écosse, les 7 et 8 février 2020.

En compagnie de nombreux étudiantes et étudiants, les organisateurs, Rob Raeside (Université Acadia) et Chris White (ministère de l'Énergie et des Mines de la Nouvelle-Écosse) ont tenu une excellente réunion à laquelle 205 personnes s'étaient inscrites. Avant la tenue de la principale conférence le vendredi, des membres du secteur de l'énergie et des mines de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau Brunswick se sont rencontrés pour discuter de la nouvelle édition des cartes routières géologiques de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ainsi que celles des provinces Maritimes. Le sort de l'Île-du-Prince-Édouard était en jeu – sur quelle carte les routes géologiques de cette province allaient-elles être indiquées? Vous serez contents d'apprendre que le Nouveau-Brunswick a été l'heureux gagnant!

Un bref cours de Cliff Stanley (Université Acadia) a lancé le colloque le vendredi. Il portait sur les méthodes d'assurance et de contrôle de la qualité en matière de recherche géochimique et d'exploration minière, tout en mettant l'accent sur le contrôle de la qualité de la teneur en or.

Des séances de travail avaient été prévues pour l'après-midi : une réunion du conseil de la SGA, une réunion du comité organisateur local pour Halifax 2022 et une réunion des rédacteurs en chef de l'Atlantic Geology. La SGA continue d'avoir un bon nombre de membres et elle se porte bien sur le plan financier. Il a été possible de voir les affiches tout au long de la conférence. Le vendredi soir, trois séances simultanées ont été offertes : les progrès du domaine carbonifère dans les Maritimes, la recherche actuelle en hydrogéologie et en géologie environnementale au Canada atlantique et une séance générale portant sur la minéralogie et les roches ignées, mais avec excursions archéologiques dans les géoparcs et les buttes extracôticières énigmatiques.

Les séances simultanées du samedi portaient sur les sujets suivants : la paléontologie

et la sédimentologie au Canada atlantique; la structure, les plaques tectoniques et le magmatisme des Appalaches Calédonides – de l'océan lapetus à Pangée; l'or : une perspective du Canada atlantique; éducation en géosciences – Vision 2020; une séance générale sur les sédiments et les géorisques. Lexie Arnott, de l'Université Dalhousie) a organisé une discussion plénière très populaire sur la présence des femmes dans le domaine.

Divers prix ont été remis à des étudiantes, étudiants, professionnelles et professionnels :

Prix Rob Raeside (meilleure affiche d'étudiants de premier cycle) « *La chaleur comme traceur dans les milieux costaux : quantification des mouvements de l'eau interstitielle au moyen de la température, de la pression et de la conductivité.* » Nicole LaRoux (Université Dalhousie), Joseph Tamborski et Barret L. Kurylyk

Prix Graham Williams (meilleure affiche d'étudiants de deuxième et troisième cycles) « *Effets de l'application de calcaire dolomitique sur le sol forestier et état nutritionnel des arbres sur deux lieux acides en Nouvelle-Écosse.* » Caitlin McCavour (Université Dalhousie), Shannon Sterling, Kevin Keys, Edmund Halfyard et Lawrence Plug

Prix Rupert MacNeill (meilleure présentation orale d'étudiants de premier cycle) « *Évolution de l'endurance d'une zone de faille d'échelle crustale selon l'exemple du chevauchement principal de l'Himalaya central.* » Olivia Rolfe (Université Dalhousie) et Djordje Grujic

Prix Sandra Barr (meilleure présentation orale d'étudiants de deuxième et troisième cycles) « *Enquêtes sur les glissements sous-marins et évaluation des géorisques du fjord Pangnirtung, à l'est de l'île de Baffin (Nunavut).* » Philip Sedore (Université Dalhousie), Vittorio Maselli, Alexandre Normandeau et Calvin Campbell

Le prix de service distingué Laing Ferguson a pour but de reconnaître des contributions exceptionnelles et altruistes à la SGA et de favoriser l'appréciation du public à l'égard des géosciences dans l'Atlantique pour une longue période. Il a été remis à Terry Hennigar de Wolfville, en Nouvelle-Écosse. Dans le cadre de ses quelque 60 années dans le domaine de l'hydrogéologie, Terry était aux premières lignes de la recherche sur les eaux souterraines dans les Maritimes.

Le prix du scientifique émérite – médaille Gesner est remis à une personne qui assure l'essor et la promotion



Terry Hennigar recevant le prix de service distingué Laing Ferguson

(suite à la page suivante)

(suite)

des géosciences dans la région de l'Atlantique, peu importe le domaine de géologie. Le prix a été accordé à Ralph Stea (à la retraite du ministère de l'Énergie et des Mines de la Nouvelle-Écosse). Ralph a été un pionnier des études géoscientifiques des géosciences du quaternaire dans la région et a appuyé l'usage de modèles complexes de la déglaciation à l'ère de l'Holocène.

Danielle Serratos, Ph. D., nouvelle directrice et curatrice du Fundy Geological Museum, était la conférencière d'honneur du banquet. Elle a fait une présentation, Not all who wander are lost (ceux qui errent ne sont pas tous perdus), pendant laquelle nous avons eu l'occasion d'avoir un aperçu parfois humoristique de la vie d'un paléontologue sur le terrain.

La SGA reconnaît le soutien financier des entreprises commanditaires et des partenaires de l'assemblée annuelle, surtout l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Nouveau Brunswick, qui a contribué à la réussite du colloque de la SGA.



Ralph Stea (au centre) recevant le prix du scientifique émérite – médaille Gesner de Denise Brushett (à gauche) et Dave Lentz (à droite).

Prix AIGNB

PRIX D'EXCELLENCE TECHNIQUE INDIVIDUEL

Ce prix est décerné à un ingénieur ou à un géoscientifique exceptionnel qui a contribué de façon substantielle à la recherche appliquée, la conception, l'innovation, la résolution de problèmes industriels, la construction ou le transfert de technologie. L'AIGNB tient compte du leadership que cette personne exerce dans sa profession et son milieu, des réalisations exceptionnelles qu'elle a accomplies et de la reconnaissance qu'elle a obtenue.

PRIX D'EXCELLENCE TECHNIQUE ENTREPRISE

Ce prix récompense une équipe d'ingénieurs ou de géoscientifiques ou un projet exceptionnel en génie ou en géosciences qui a eu, ou qui aura, des retombées positives importantes sur la société, l'industrie ou les domaines du génie ou des géosciences. L'AIGNB tient compte de l'ampleur des répercussions du projet ou de l'équipe sur la société, l'industrie ou le génie ou les géosciences.

PRIX DE L'ÉDUCATEUR EXCEPTIONNEL

Ce prix récompense les contributions exemplaires d'une personne à l'enseignement du génie et des géosciences dans les universités du Nouveau-Brunswick. L'AIGNB tient compte de l'efficacité des méthodes d'enseignement personnelles, des contributions remarquables du candidat à l'environnement pédagogique des étudiants en génie et en géosciences et des activités de sensibilisation et de formation continue dans l'optique d'améliorer l'enseignement du génie et des géosciences.

PRIX DE MEMBRE HONORAIRE

Le conseil d'administration peut conférer le titre de membre honoraire de l'AIGNB à toute personne qui, de sa propre initiative et sous sa propre direction, a rendu d'éminents services à la profession et qui a été acceptée à ce titre par vote unanime du conseil.

Date limite : Le 1^{er} septembre 2020

Les détails sont offerts ici : www.apegnb.com/fr/a-propos-de-nous/prix-bourses/

Nouvelles des bureaux des sections

Nord-est - Ray Ritchie, ing., (FIC) – président



Ray Ritchie, ing., président
Kevin Gallant, ing., vice-président
Maggie Stothart, ing., trésorière
Joey Nowlan, ing., secrétaire
Kathleen McConnell, IS,
communications
Michael Parkhill, géosc.,
repr. des géoscientifiques
Stephanie Doucet-Landry, ing.,
conseillère provinciale
Claude Mallet, ing.,
repr. des ingénieurs-conseils
Antoine Legresley, ing., repr. de
Northumberland
Lisa Albert-Therriault, ing.,
repr. de Gloucester est
Raphael Roy, ing., repr. de Gloucester ouest
Michel Cotton, ing., repr. de Restigouche

Notre soirée des membres stagiaires

Notre soirée des membres stagiaires, qui s'est tenue le samedi 22 février 2020 au Centre K.C. Irving à Bathurst, a certainement été le point saillant des derniers mois. En raison d'une forte tempête de neige, nous avons reporté la date initiale de la soirée du 7 février 2020. L'activité a tout de même attiré 22 personnes, dont 7 membres stagiaires et 15 membres.

Marc Losier, ing., a encore une fois voué son temps à l'organisation de l'activité, dans le cadre de laquelle St. Isidore Asphalte et Roy Consultants ont donné des billets pour la partie des Titans d'Acadie Bathurst contre Charlottetown. Nous avons eu droit à un bon repas et à des boissons ainsi qu'à une importante série de prix de Kent Building Supplies. Ce fut une autre excellente occasion de réseautage et de camaraderie.



Réunion de la succursale Skype (éloignement social)

Lors de leur plus récente rencontre Skype (en raison de l'éloignement social), les membres du comité de direction de nord-est ont décidé de reporter l'assemblée annuelle du bureau de section (qui avait habituellement lieu la première semaine de juin) jusqu'au début de l'automne, à la condition qu'il soit approprié de se réunir en personne. Une partie de golf permettait aussi à ce point d'attirer des gens. Nous ne savons toujours pas si la 20^e édition de l'activité annuelle Lancer des citrouilles (surtout destinée aux élèves) se déroulera le 25 septembre 2020.

Nouvelles des bureaux des sections

Moncton - Julien Caissie, ing., président



Julien Caissie, ing., président
Dani LeBlanc, IS, vice-présidente
Sigourney Stott, ing., trésorière
Jacqueline Jordan, ing., secrétaire
Emilie Pellerin, ing., présidente sortante
Richard LeBreton, ing., communications
Jérémy Aubé, ing., président Événement Phare
André-Michel Léger, ing., VP Événement Phare
Michel Bourgoïn, ing.,
comité d'activités sociales
Stéphane Richard, ing.,
comité d'activités sociales
Arsham Ahmadi, ing., perfectionnement
professionnel
Serge Doucet, ing., conseiller de section
Rémi Valdron, ing., conseiller de section
Jérémy Aubé, ing., conseiller provincial

Depuis la nouvelle année, le bureau de section de Moncton a organisé trois activités à l'intention des membres.

Réception des membres

La première de l'année, soit la réception des membres, s'est déroulée le 6 février 2020 au St. James' Gate à Dieppe. L'activité a été réussie, comme en témoigne la participation de 30 à 40 personnes à la soirée en dépit de la tempête qui soufflait.

Présentation de perfectionnement professionnel

Notre deuxième activité a consisté en une présentation de perfectionnement professionnel sur l'énergie marine renouvelable, qui s'est tenue à la Faculté d'ingénierie de l'Université de Moncton. Au total, 40 personnes y ont pris part sur les lieux et 10, par diffusion en temps réel.



Notre AGA

En raison de la pandémie de la COVID-19, nous n'avons pas été en mesure d'organiser notre AGA en personne, comme nous l'avions prévu, mais avons plutôt opté de la tenir sous forme de téléconférence virtuelle, une première dans l'historique de nos AGA. L'activité s'est tenue le 30 avril 2020 et a attiré 23 participantes et participants. Pendant cette téléconférence, nous avons accordé deux bourses à des étudiants en génie. La bourse d'études VC Blackett de 1000 \$ a été remise à Emilie Savoie, une étudiante de quatrième année en génie mécanique à l'Université de Moncton. La bourse de section de l'AIGNB de 1000 \$ a été accordée à Brycen Munroe, un étudiant de première année en génie logiciel à l'UNB.

Étant donné que la situation évolue tous les jours en raison de la pandémie de la COVID-19, le sort de nos activités annuelles demeure très incertain. Cependant, le bureau de section de Moncton déploiera tous les efforts pour préserver ses principales activités (le souper de homard, la course de tacots de l'AIGNB, le tournoi de golf et la réception des membres) tout en respectant les directives du gouvernement provincial.

Nouvelles des bureaux des sections

Fredericton - Phil Lamey, ing., président



Phil Lamey, ing., président
Melissa Steeves, ing., vice-présidente
Melissa Dawe, ing., trésorière
Tracey Germon, géosc., secrétaire
Diana Loomer, géosc., présidente sortante
Coady Cameron, ing., communications
Christina Varner, ing., conseillère
Kevin Beattie, ing., conseiller
Alain Cormier, ing., conseiller
Bill Lamey, ing., conseiller
Rachel Hogge, ing., conseillère
Jean-Frederic Lalonde, ing., conseiller
Peter Wedge, ing., conseiller
Tammy Lamey, ing., conseillère
provinciale
Luc Bouvier, représentant des étudiants
de l'UNB
Matthew Sukstorf, représentant MEAC,
base de Gagetown

Notre AGA

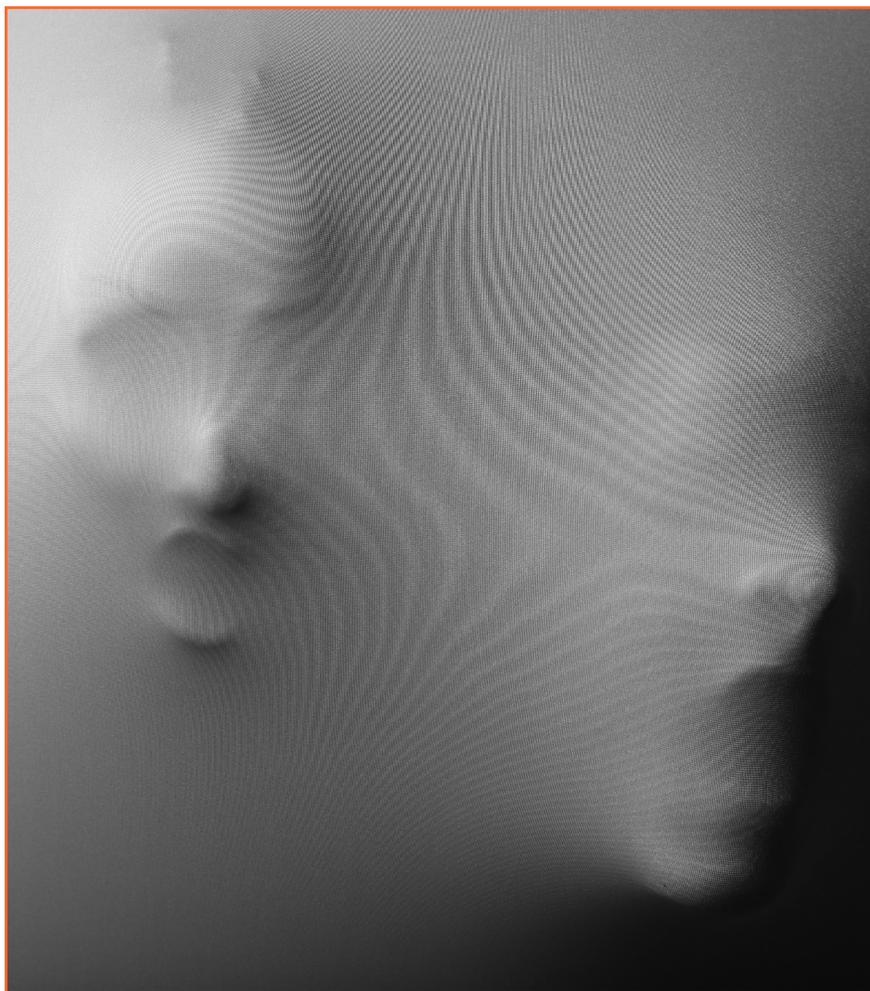
L'assemblée générale annuelle a lancé la nouvelle année du conseil, qui est plus au moins composé des mêmes personnes que celui de l'année précédente. Une nouvelle membre s'y est ajoutée (Rachel Hogge) et deux conseillers de longue date (Sean Bartlett et Adam Young) ont pris leur retraite. Nous les remercions pour les efforts qu'ils ont fournis au fil des années. L'AGA a été populaire (environ 80 personnes y ont pris part). Nous avons eu droit à un merveilleux repas et à des présentations de la Ville de Fredericton, de l'AIGNB et de CyberNB.

Évènements à venir

Nous nous attendions à avoir une année occupée, mais comme ce fut le cas pour tous, nos plans ont été bouleversés. Nous nous sommes adaptés à la situation et modifié notre accent pour nous pencher sur les différentes façons d'offrir de la valeur à nos membres au moyen de capacités à distance.

Notre visite hantée de la ville

Notre visite hantée de la ville sera indubitablement différente cette année, mais nous comptons préparer une activité excitante. Restez à l'affût de nos nouvelles à ce sujet.



Nouvelles des bureaux des sections

Saint John - Dibyendu Debanth, ing., président



Dibyendu Debnath, ing., président
Greg Donovan, ing., vice-président
Rachel van Wart, ing., trésorière
Theresa Winslow, ing., secrétaire
Alex Bardsley, ing., communications
Marlo Rose, ing., présidente de l'AIGNB
Jeffrey Underhill, ing., conseiller provincial
Michelle Paul-Elias, ing., représentante générale
Tanya Horgan, ing., géosc., conseillère
Lipika Nath, IS, conseillère
Jessica Davis, IS, conseillère
Kelsey Cronin-McKenna, IS, conseillère
Beth Giroux, IS, conseillère
Bryna McMurtrie, IS, conseillère
Mark Guest, ing., conseiller
Perry Riley, ing., PhD, représentant du corps professoral de l'UNBSJ
Jayme Girouard, représentante des étudiants de l'UNBSJ

Notre AGA

Le jeudi 6 février 2020, le bureau de section de Saint John de l'AIGNB a tenu son assemblée générale annuelle. Ce fut un changement par rapport aux années précédentes, lorsque l'exercice financier du bureau commençait en septembre et se finissait en août et l'AGA avait lieu à l'automne. Le nouvel exercice financier suivra l'année civile. Au total, 76 membres et membres stagiaires se sont inscrits à l'activité.

Présentation de perfectionnement professionnel

L'AGA a été suivie par une séance de perfectionnement professionnel qui portait sur le droit et l'éthique du génie. Les participants ont bien aimé cette activité et l'ont grandement appuyée.

Nous sommes en train de planifier la tenue d'une séance similaire à l'automne 2020.

Concours en génie de l'Atlantique (Atlantic Engineering Competition)

Le bureau de section, qui est déterminé à appuyer la communauté d'étudiants en génie, a financé la participation d'un groupe composé d'étudiants en génie du campus de Saint John de l'UNB au concours en génie de l'Atlantique (Atlantic Engineering Competition), qui se déroulera en janvier 2020.

Évènements à venir

Malheureusement, la course de tacots annuelle de Saint John (commandité par le bureau de section de Saint John de l'AIGNB) et le programme de sensibilisation scolaire ont tous deux été annulés pour 2020.

Habituellement, le bureau de section de Saint John est très occupé pendant l'été. Si toutes les restrictions sont levées, il animera la soirée annuelle des jeunes professionnels en juillet ou en août.



ENGINEERS HAVE SPOKEN.

79.7%

FEEL WELL-PREPARED
FOR THE FUTURE BECAUSE
OF OUR FINANCIAL SECURITY
PROGRAM.*

WE CAN HELP YOU FEEL MORE CONFIDENT TOO.

TELL US ABOUT YOUR FINANCIAL GOALS.

CANLIFE.CO/EXCLUSIVE

*Survey conducted by us in June 2019 with participants of the Engineers Canada-sponsored Financial Security Program.



Sponsored by:

engineerscanada
ingénieurscanada

canada **life**™

En anglais seulement

Canada Life and design are trademarks of The Canada Life Assurance Company.



100
YEARS
ENGINEERS
GEOSCIENTISTS
New Brunswick



100
ANS
INGÉNIEURS
GÉOSCIENTIFIQUES
Nouveau-Brunswick

2020

Vendredi 23 octobre 2020
Hôtel Delta Fredericton

Consultez www.apegnb.com/fr/ pour obtenir des renseignements sur les billets.

Date provisoire